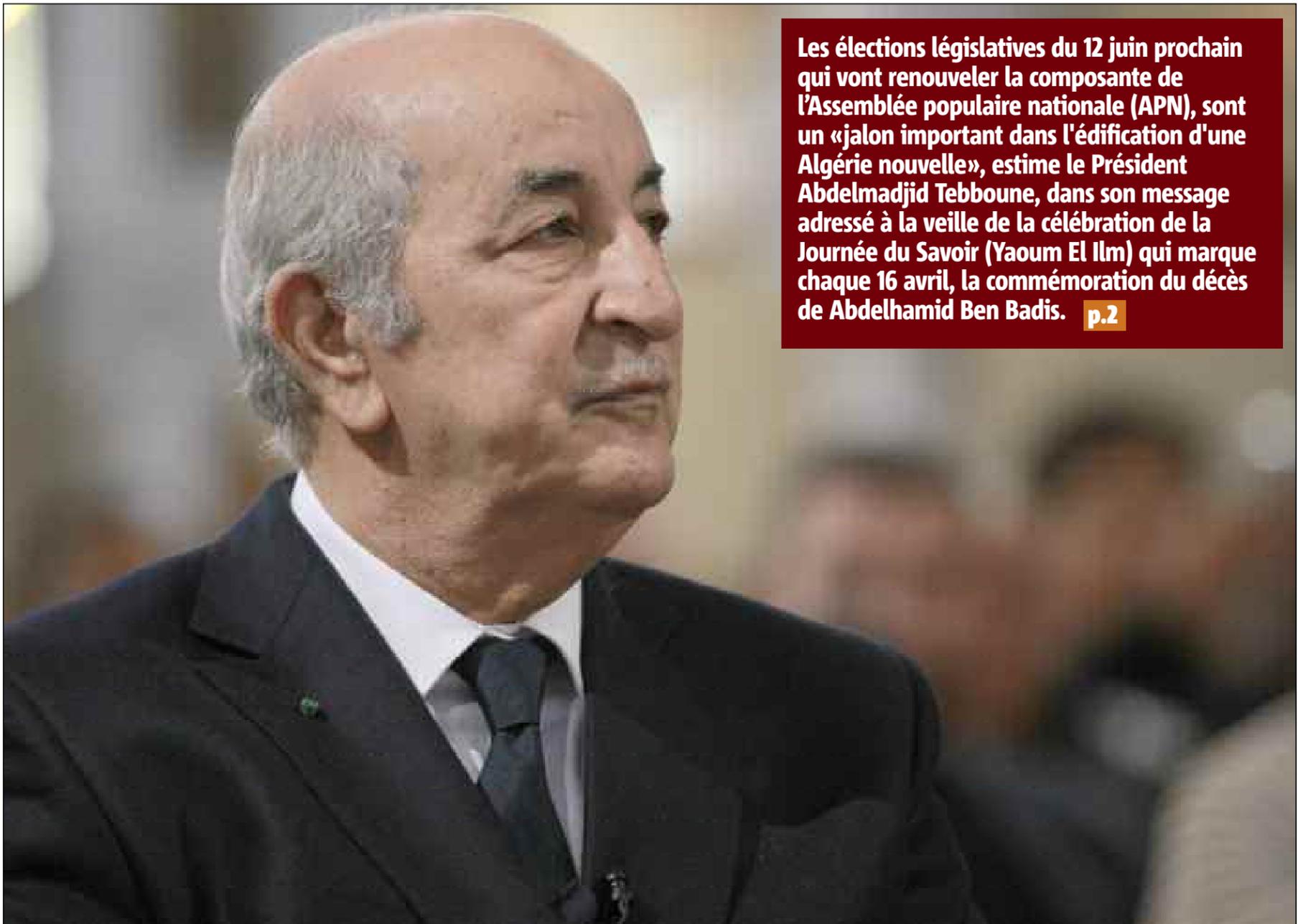




LÉGISLATIVES

TEBBOUNE : «UN JALON IMPORTANT VERS L'ALGÉRIE NOUVELLE»



© Photo : D.R.

Les élections législatives du 12 juin prochain qui vont renouveler la composante de l'Assemblée populaire nationale (APN), sont un «jalon important dans l'édification d'une Algérie nouvelle», estime le Président Abdelmadjid Tebboune, dans son message adressé à la veille de la célébration de la Journée du Savoir (Yaoum El Ilm) qui marque chaque 16 avril, la commémoration du décès de Abdelhamid Ben Badis. **p.2**

ASSASSINAT DE SIDI BRAHIM OULD SIDATI : L'ALGÉRIE APPELLE À DÉVOILER LES COMMANDITAIRES **p.2**

BENABDERRAHMANE RENCONTRE DES RESPONSABLES DU FMI
La mise en œuvre «urgente» de la réforme des finances publiques, évoquée



ALORS QUE LA DIRECTION D'ALGÉRIE POSTE A MENACÉ LES GRÉVISTES DE LICENCIEMENT
LA DIRECTION INSTRUITE À L'EFFET DE PRENDRE EN CHARGE, RAPIDEMENT, LES REVENDICATIONS **p.3**

Législatives

Les Algériens appelés à choisir «en toute liberté» leurs représentants

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a appelé, jeudi, le peuple algérien à s'exprimer «en toute liberté et par les voies les plus civilisées qui soient» pour le choix de ses représentants lors des prochaines échéances politiques.

Covid-19

Reconduction du confinement partiel à domicile dans 9 wilayas à compter de vendredi

Les mesures de confinement partiel à domicile, de 23 heures jusqu'au lendemain à 4 heures du matin, ont été prorogées pour une durée de 15 jours supplémentaires, à compter du vendredi 16 avril dans neuf wilayas du pays.



Algérie Poste

Les revendications des travailleurs d'Algérie Poste doivent être prises en charge

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a indiqué jeudi à Alger avoir instruit la direction générale d'Algérie Poste (AP) en vue de prendre en charge «rapidement» les revendications des travailleurs de cet établissement dont certains bureaux observent un arrêt de travail depuis lundi dernier.

Législatives

Tebboune : «Un jalon important vers l'Algérie nouvelle»

Les élections législatives du 12 juin prochain qui vont renouveler la composante de l'Assemblée populaire nationale (APN), sont un «jalon important dans l'édification d'une Algérie nouvelle», estime le Président Abdelmadjid Tebboune, dans son message adressé à la veille de la célébration de la Journée du Savoir (Yaoum El Ilm) qui marque chaque 16 avril, la commémoration du décès de Abdelhamid Ben Badis.

«Le processus démocratique est le choix de l'Algérie libre et souveraine... Il compte, en plus de la consolidation des fondements de la paix et de la sécurité, parmi les objectifs liés à l'intérêt suprême du pays que nous œuvrons à réaliser par la conjugaison des efforts des institutions de l'Etat, de la classe politique et des acteurs de la société civile», a déclaré le Président Tebboune, dans ce message lu en son nom par la ministre de la Culture, Malika Bendouda, lors d'une cérémonie organisée, à cette occasion, à la Bibliothèque nationale (BN) à Alger. Il a appelé «la société algérienne, dans toute sa composante, à s'exprimer lors des échéances politiques à venir, en toute liberté et par les voies les plus civilisées qui soient pour le choix de ses représentants, à la lumière des défis internes et externes qui interpellent tout un chacun à faire prévaloir l'intérêt de la patrie au dessus de tout différend et de toute considération étroite». Le Président Tebboune se déclare confiant que «les enfants de l'Algérie iront de l'avant pour la pose de ce jalon important dans l'édification d'une Algérie nouvelle, et que leur détermination ne saurait être entamée par les duperies de ceux qui se sont enlisés dans les méandres de la déstabilisation et de la division». Le président de la République a tenu à saluer les efforts des «loyaux nationalistes» et à valoriser «l'engagement des jeunes et leur conscience des enjeux de l'heure face à l'acharnement hostile et aux plans conspirateurs et attentatoires à la cohésion du peuple algérien et à la sacralité de son unité nationale». Le Président Tebboune a donc saisi l'occasion donnée par ce message pour insister sur l'im-



■ Tebboune : «Le plus important dans ces élections, c'est qu'elles soient intègres, transparentes et fassent ressortir celui qui mérite la confiance du peuple».

portance du renouvellement de l'APN le 12 juin. Au début de ce mois, il avait souligné que le plus

important dans ces élections, c'est qu'elles soient intègres, transparentes et fassent ressortir

celui qui mérite la confiance du peuple». Devant cette exigence, le taux de participation aux élections passe au second plan, avait estimé le Président Tebboune qui avait, toutefois, formulé le vœu de voir un taux de participation «élevé», variant entre «les 40 et 50% à l'image des taux réalisés à l'échelle mondiale pour ce type d'élections. Lors de son entretien avec des responsables de médias nationaux, il avait insisté sur le fait que l'ère des quotas «est révolu». «Nous espérons que le peuple algérien prenne conscience que nous sommes en passe de bâtir une Algérie nouvelle dont il est le socle de par ses choix», avait-il souligné. Concernant les appréhensions de certaines parties concernant cette échéance électorale, le président de la République avait rassuré que «tout le monde est sur le même pied d'égalité et que l'ère des quotas est révolue». A propos du retrait des formulaires de candidature, le Président s'était dit optimiste quant aux chiffres enregistrés jusque-là qui, avait-il fait remarquer, «dépassent nos attentes». Le Président Tebboune a eu également à faire avancer l'idée que l'opportunité sera donnée aux compétences pour postuler aux Assemblées locales APW et APC (Assemblées populaires de wilaya et communales) à l'APN, notamment à la jeune génération, les 25, 30 et jusqu'à 40 ans, «une génération intègre qui a un sens élevé de patriotisme et qui nous permettra d'entrer confiants dans l'ère d'une l'Algérie nouvelle». Quant aux préparatifs des élections législatives du 12 juin pro-

Assassinat de Sidi Brahim Ould Sidati L'Algérie appelle à dévoiler les commanditaires

«L'assassinat mardi à Bamako du président en exercice de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA), Sidi Brahim Ould Sidati, a été condamné par l'Algérie avec la plus grande fermeté. «Sidi Brahim Ould Sidati est présenté comme un homme de consensus, qui a joué un rôle clé et déterminant dans les négociations et la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du Processus d'Alger. L'Algérie estime que «ce crime constitue une tentative de sabotage du processus en cours de consolidation des Institutions du Mali, en cette période de transition et des efforts consentis pour la mise en œuvre de l'accord de paix et la préservation de l'unité de ce pays frère», a ajouté la même source, avant de souligner que «l'Algérie appelle à la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour arrêter et traduire en justice les auteurs de ce crime impardonnable, et dévoiler leurs soutiens extérieurs dont les desseins sont contrariés par les efforts de stabilisation du Mali frère et sa volonté d'une transition apaisée, porteuse de perspectives prometteuses».

«En cette pénible circonstance, l'Algérie présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et réaffirme son appui indéfectible à la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation qui demeure le cadre idoine pour la consolidation du retour définitif et durable de la stabilité au Mali, pays voisin avec lequel notre pays entretient des relations séculaires de fraternité, de solidarité et de bon voisinage», a conclu le ministère des Affaires étrangères. Sidi Brahim Ould Sidati a été assassiné à la suite d'une «attaque perpétrée mardi 13 avril 2021 à Bamako par deux individus armés non identifiés», avait annoncé mardi sur les réseaux sociaux, Almou Ag Mohamed, porte-parole de la CMA.

«A ce stade, on ne peut que penser que c'est la CMA elle-même qui a été ciblée, à travers sa première personnalité», a-t-il indiqué. La CMA a exigé dans un communiqué «la diligence d'une enquête indépendante et transparente bénéficiant d'un fort engagement des autorités de la transition mais également de l'implication des parties prenantes au processus de paix au Mali, notamment de la médiation internationale à travers la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali)». Dans sa première réaction, le gouvernement malien a dans un communiqué dit avoir appris avec «stupeur» la mort du président en exercice de la CMA, et a «condamné cet acte abominable et regretté la perte d'un des acteurs importants du processus de paix au Mali».

L. A.

REPÈRE

Reddition

Reddition d'un terroriste

Un terroriste en possession de deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et d'une quantité de munitions s'est rendu mercredi aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, indique, jeudi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des services de sécurité du ministère de la Défense nationale, le terroriste dénommé Benkhaya Ibrahim, dit «Ibrahim Biblic», s'est rendu hier, mercredi 14 avril 2021, aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, dans la 6^{ème} Région militaire», précise le communiqué. «Ledit terroriste, qui avait rallié, en 2016, les groupes terroristes activant dans la région du Sahel, avait en sa possession deux (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, deux (2) chargeurs ainsi qu'une quantité de munitions», ajoute la même source. «Cette opération réitère, une fois de plus, l'efficacité de l'approche du Haut Commandement de l'Armée nationale populaire dans la lutte antiterroriste et contre toute forme de criminalité ainsi que les efforts consentis, sur le terrain, par nos Forces armées afin d'asseoir un climat de paix et de sérénité dans l'ensemble du territoire national», souligne le communiqué.

Agence

chain, le processus suit son cours selon le calendrier établi par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Rappelons que le chef de l'Etat a, lors du dernier Conseil des ministres, ordonné «d'assurer la gratuité des salles, des affiches publicitaires et de leur impression au profit des jeunes candidats et de charger les services des walis de créer un mécanisme administrativement adéquat». Il est prévu l'installation d'une commission indépendante auprès de l'ANIE chargée de surveiller la campagne électorale, dans le cadre de la lutte contre l'emprise de l'argent sur les élections.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Alors que la direction d'Algérie Poste a menacé les grévistes de licenciement La direction instruite à l'effet de prendre en charge, rapidement, les revendications

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a réitéré, avant-hier jeudi à Alger, son appel à la raison et à ne pas prendre en otage les usagers de ce service public.

Indiquant, au passage, avoir instruit la direction générale d'Algérie Poste (AP) en vue de prendre en charge, rapidement, les revendications des travailleurs de cet établissement, en grève depuis lundi dernier, pour, croit-on savoir, réclamer le versement de la prime annuelle et l'amélioration de leurs conditions de travail.

«Nous avons instruit la direction générale d'Algérie Poste de prendre en charge rapidement les revendications des travailleurs qui ne datent pas d'hier. C'est un cumul de plusieurs années, dont certaines datent de 2003», a indiqué Brahim Boumzar.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne, Brahim Boumzar a assuré que la prise en charge des revendications des employés se fera dans la sérénité, avec des représentants légaux, «Les employés d'Algérie Poste ont eu beaucoup de promesses, mais certaines n'ont pas été concrétisées», a poursuivi le ministre de la Poste et des Télécommunications. Appelant, à l'occasion, les postiers, qui ont assuré, avec bravoure, la continuité du service public en pleine crise de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19), à faire preuve de sagesse en rejoignant leurs postes de travail.

D'autant que, a ajouté Brahim Boumzar, cette période qui coïncide avec le début du mois sacré de Ramadhan connaît une grande affluence des citoyens sur les bureaux de poste, notamment les



■ Boumzar : «Nous avons instruit la direction générale d'Algérie Poste de prendre en charge rapidement les revendications des travailleurs qui ne datent pas d'hier. C'est un cumul de plusieurs années, dont certaines datent de 2003». (Ph. : D.R)

salariés et les retraités. «Prendre en otage, maintenant en plein Ramadhan les citoyens, c'est illogique», a-t-il dit, rappelant, à l'occasion, que la direction générale d'AP a déjà répondu aux premières revendications.

Pour sa part, la direction générale d'Algérie Poste a sommé, avant-hier jeudi, les travailleurs grévistes de reprendre le travail sous peine de licenciement.

«Compte tenu de la poursuite de la grève illégale au niveau de certains bureaux d'Algérie Poste, ce qui a privé les citoyens de retirer leurs salaires et leurs pensions pour subvenir aux besoins de leurs familles en ce début du mois

de Ramadhan, une attitude contraire aux valeurs et aux mœurs de notre vaillant peuple, Algérie Poste porte à la connaissance des travailleurs grévistes qui ne rejoindront pas leurs postes, que des mesures strictes seront prises à leur rencontre», a indiqué un communiqué d'Algérie Poste.

Conformément, a précisé la même source, aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, dont le licenciement sans préavis ni indemnités, sachant qu'un suivi continu de la situation et des cas d'arrêt de travail est en cours au niveau des bureaux de poste.

«En date du 13 avril 2021, le tri-

bunal de Dar El Beida, saisi en référé, a déclaré «illégal la grève déclenchée au niveau de certains bureaux de poste depuis le 12 avril 2021», a rappelé la même source. Faisant remarquer que la direction générale d'AP a rempli son premier engagement en versant la première tranche de la prime d'encouragement et procédé à l'installation du Comité national chargé de la préparation de la conférence nationale électorale du syndicat de l'entreprise, en vue de prendre en charge les problèmes socioprofessionnels et préparer la tenue de la conférence.

Rabah Mokhtari

■ Epidémie du Coronavirus (Covid-19)

Le confinement partiel à domicile reconduit dans 9 wilayas

Le confinement partiel à domicile vient d'être prolongé de 15 jours supplémentaires dans 9 wilayas, Batna, Biskra, Blida, Tébessa, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Sidi Bel-Abbès et Oran, avec un couvre-feu nocturne maintenu de 23h00 à 4h00 et effectif depuis hier vendredi.

La mesure a été décidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), a indiqué, avant-hier jeudi, un communiqué des services du Premier ministre.

S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (Covid-19) et soutenue par la démarche basée sur la prudence, la progressivité et la flexibilité, ces mesures, lit-on à travers ce communiqué, visent à reconduire le dispositif actuel de protection et de prévention au regard de l'évolution de la situation épidémiologique.

«Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes,

prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya», a poursuivi la même source. Notamment, souligne le communiqué des services du Premier ministre, l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement partiel à domicile les 49 wilayas restantes, à savoir, Adrar, Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Béjaïa, Béchar, Bouira, Tamanrasset, Tlemcen, Tiaret, Djelfa, Sétif, Saïda, Skikda, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Boumerdès, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipasa, Mila, Aïn Defla, Naâma, Aïn Temouchent, Ghardaïa, Relizane, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Beni Abbès, In Salah, In Guezam, Touggourt, Djanet, El Meghaeir et El Meneaâ.

Le Gouvernement, a, à l'occa-

sion, invité les citoyens, en cette période particulière du mois de Ramadhan, mois de sacrifice et de discipline, à poursuivre leurs efforts de mobilisation pour maintenir le même degré de vigilance dans cette lutte contre la propagation de cette épidémie du Coronavirus (Covid-19) dans notre pays et à continuer à observer scrupuleusement les mesures barrières préconisées, telles que la distanciation physique, le port du masque obligatoire et le lavage fréquent des mains pour éviter un rebond de l'épidémie.

Fin mars dernier, les mêmes mesures de confinement partiel à domicile ont été prorogées, pour une durée de quinze (15) jours supplémentaires depuis le 1^{er} avril dernier dans ces mêmes neuf wilayas avec un réaménagement des horaires de 23h00 à 4h00, par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19).

R.M

AFRIQUE

Parlement

Le Conseil de la Nation prend part à la 2^e réunion de la Commission du commerce, des douanes et d'immigration

Le Conseil de la Nation, représenté par le président du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) et membre du Parlement panafricain (PAP), Bouhafis Houbad, a pris part, jeudi à la 2^e réunion de la Commission du commerce, des douanes et d'immigration du PAP, indique un communiqué de la Chambre haute du Parlement.

Cette réunion intervient dans le cadre de la poursuite des réunions de ladite Commission, débutées mardi dernier et devant se poursuivre demain via visioconférence, précise le communiqué.

A l'ordre du jour de cette réunion figurent plusieurs points notamment l'incidence du Covid-19 sur la libre circulation des personnes en Afrique, l'encouragement de l'adoption du Protocole au Traité portant création de la Communauté économique africaine relatif à la libre circulation des personnes, au droit de séjour et au droit d'établissement et de stabilité, en lui conférant un caractère local, outre les retombées du Covid-19 sur les travailleurs immigrés africains et la présentation d'un exposé sur la mise en oeuvre du traité international sur les migrations sûres, organisées et régulières par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Lors de son intervention à cette occasion sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), le représentant du Conseil de la Nation a réitéré le soutien de l'Algérie à toute initiative visant l'encouragement du commerce africain bilatéral à travers ses appels permanents depuis l'indépendance pour l'exploitation de toute forme d'intégration économique africaine pour relancer l'action africaine commune.

Il a également souligné que cet accord représentait un «choix stratégique, qui aura un impact important non seulement sur le plan économique, mais également sur la stabilité politique et sécuritaire dans la région, étant donné la relation étroite qui lie l'indice de développement à la stabilité, la sécurité et la paix».

Le représentant du Conseil de la Nation a également tenu à rappeler la signature par l'Algérie de l'accord instituant la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), après sa participation régulière et effective à toutes les réunions des institutions de négociation, et l'accompagnement du Parlement algérien avec ses deux Chambres de ce rythme complémentaire important en approuvant un projet de loi qui comprend l'approbation de l'accord portant création de la ZLECAF en octobre 2020.

M. Bouhafis a appelé à «l'intensification de la coopération et de la coordination et à l'adhésion à l'option d'intégration, afin de concrétiser un espace économique qui garantisse l'indépendance de la décision africaine», selon la même source.

Agence

BRÈVE

Air Algérie

Des perturbations des vols en provenance et à destination du Sud

La compagnie aérienne Air Algérie a annoncé jeudi des perturbations de l'ensemble de ses vols de et vers les aéroports du Sud du pays, en raison des mauvaises conditions météorologiques.

«En raison d'une visibilité nulle due à des conditions météorologiques défavorables, l'ensemble des vols d'Air Algérie de et vers les aéroports du Sud du pays seront touchés par des perturbations», a indiqué la compagnie dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux.

«Cette mauvaise météo pourrait même entraîner des annulations de vols de et vers ces aéroports du Sud», ajoute la même source, précisant que cette alerte demeure en vigueur jusqu'à l'amélioration des conditions climatiques.

Agence

Benabderrahmane rencontre des responsables du FMI

La mise en œuvre «urgente» de la réforme des finances publiques, évoquée

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane a exprimé, lors de son entretien, mercredi dernier, à Alger, par visioconférence, avec les responsables du Département des finances publiques du Fonds monétaire international (FMI).

Sa satisfaction quant à la «qualité de l'assistance technique fournie par le FMI au profit du ministère des Finances», estimant que «cette assistance a eu à présenter des recommandations pertinentes, notamment concernant la modernisation des administrations fiscale et douanière, l'élaboration des statistiques financières, la gestion budgétaire à moyen terme et la maîtrise des risques budgétaires, ainsi que la gestion de trésorerie», a indiqué un communiqué de son département ministériel. Cette réunion est une occasion pour le premier argentier du pays pour examiner et évaluer les perspectives de coopération avec les Institutions de Bretton Woods dans le domaine des finances publiques. L'un des grands chantiers du Plan du Gouvernement. Il a été convenu, unanimement, la poursuite de la collaboration entre les deux parties et «de cet accompagnement particulièrement dans le cadre de la mise en œuvre des réformes engagées en Algérie par les administrations budgétaire et fiscale», a souligné le même document.

Ainsi, rassembler toutes les réflexions produites par les pouvoirs publics algériens qui, depuis plusieurs mois, tentent d'accélérer la réforme bancaire et fiscale, mais aussi douanière en vue de renforcer la gouvernance, le pilotage et améliorer la gestion des finances publiques. L'objectif de ces réformes serait l'optimisation de la procédure budgétaire, en l'oc-



La situation s'est aggravée avec la crise sanitaire qui a bousculé l'ordre des priorités de l'Etat qui a dû déboursier plus pour prendre en charge la situation sanitaire. (Photo : DR)

currente, rendre les dépenses publiques plus transparentes, utiles et efficaces. Mettre un terme, simultanément, aux crimes financiers (fraude fiscale et corruption). Ces pratiques malsaines causent des pertes sèches à l'Etat qui n'a d'autre choix que de passer le plus tôt possible d'engagements à la mise en œuvre des programmes des réformes, bancaire et fiscale, et aussi douanière. A commencer par la modernisation et la numérisation du système bancaire et des services administratifs (fiscaux et douaniers) pour une meilleure performance, visibilité et gouvernance. Cette démarche est primordiale pour sécuriser le secteur financier contre toute exploitation illégale et optimiser le secteur douanier et fiscal fragilisé par la mauvaise gouvernance.

Bien que le Gouvernement ait entamé ses réformes financières globales en 2020, notamment, au niveau des finances publiques, le bilan financier est «négatif». Dévaluation de la valeur du Dinar,

problème de liquidité, hausse des dépenses budgétaires, restrictions budgétaires, érosion des réserves de changes (45 milliards de dollars) et hausse des déficits de la balance des paiements et du Trésor public. La situation s'est aggravée avec l'arrivée de la crise sanitaire du Covid-19 qui a bousculé l'ordre des priorités de l'Etat qui a dû déboursier plus pour prendre en charge la situation sanitaire.

Face à la chute des indicateurs macro et micro-économique, l'Etat tente d'improviser des solutions et cherche dans l'absolu la diversification du secteur industriel productif et la mise en œuvre une nouvelle politique budgétaire.

Pour s'adapter à l'évolution de la situation économique mondiale et amortir les effets de la récession, plusieurs mesures coercitives sont prévues dans la loi de Finances 2021 qui vise un cadrage macroéconomique et financier plus rigoureux. Il est prévu, également, la révision de la réglementation de change, du code de l'investissement, de la

réglementation douanière, même les plus délicates comme celle de la Sécurité sociale. L'Algérie veut réinventer un nouveau modèle économique et financier, plus performant, résilient et inclusif. Refusant de recourir, en dépit de la crise qui aggrave les finances publiques, aux services du FMI, l'Algérie tente d'accélérer sa transition économique et plaide pour un modèle financier plus résilient.

Se concentrer sur la résolution de ses dettes, ses déficits et améliorer sa gouvernance et sa croissance.

Le redressement des cours du pétrole et la reprise des activités industrielles internationales, confirment l'éclaircie. Toutefois, le plus difficile est à venir et pour redresser la situation financière (délicate) du pays, le soutien des Institutions de Bretton Woods est nécessaire. Idem pour la Banque mondiale (BM). L'assistance technique de ces deux institutions financières internationales et aider à planifier la riposte à la crise. Lors de ladite rencontre, M. Benabderrahmane a salué le rôle du FMI qui «a orienté ses appuis techniques davantage sur les questions liées notamment à l'intégration des systèmes d'information, l'inclusion du secteur informel, la fiscalisation de l'économie numérique, l'élargissement de l'assiette fiscale et la gestion des risques budgétaires y compris ceux liés aux Partenariats Public-Privé», a indiqué le même document. Quant aux responsables du Département des Finances Publiques du FMI, ils réaffirment «la volonté de leur institution à poursuivre, à travers les actions d'assistance technique et de conseil, l'accompagnement des efforts déployés par notre pays dans le cadre de son plan de réformes et de modernisation dans les domaines suscités».

Samira Takharboucht

Le groupe britannique Sunny Hill veut aller devant la justice

La Sonatrach campe sur sa position et défend sa décision

La Compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach a répondu, avant-hier, jeudi, au groupe pétrolier britannique Sunny Hill Energy, qui conteste la décision de la Sonatrach d'annuler le contrat pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre Isarène, annonçant son intention de l'ester en justice. Elle réclame la récupération des montants perdus, évalués à 1 milliard de dollars. De son côté, la Sonatrach a expliqué les raisons de la résiliation de ce contrat «dans le respect des clauses qui lui reconnaissent ce droit».

«La Sonatrach a procédé en date du 12 avril 2021 à la résiliation du contrat pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre Isarène (blocs 228 et 229a), conclu le 26 septembre 2004 avec la société Petroceltic International PLC, sous l'égide de la loi n° 86-14 du 19 août 1986, modifiée et complétée, relative aux activités de prospection, de recherche, d'exploitation et de

transport par canalisation des hydrocarbures», a annoncé la compagnie nationale des hydrocarbures dans un communiqué de presse rendu public, avant-hier, jeudi, à Alger.

«En vertu de la notification de résiliation, un délai est accordé à Petroceltic pour opérer le transfert des opérations pétrolières à Sonatrach, a fait savoir encore la compagnie nationale». Cette décision a été prise après que «la Sonatrach ait vainement demandé à Petroceltic de se conformer à ses obligations contractuelles», a expliqué la même source, précisant, par ailleurs, que «la résiliation du contrat conclu avec la société Petroceltic pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre Isarène, et ce, dans le respect des clauses qui lui reconnaissent ce droit». Le président du Groupe britannique, Sunny Hill, Angelo Moskov, a regretté la décision prise par la Sonatrach. Réagissant à cette décision, il a dé-

claré dans un communiqué, largement, relayé par des médias locaux et étrangers, que «la Sonatrach a agi de manière agressive et irrationnelle». En colère, il a annoncé son intention d'ester la compagnie nationale des hydrocarbures en justice. De son côté, la Sonatrach campe sur sa décision et signale que «Petroceltic dont le taux de participation était de l'ordre de 75% à la signature du contrat, a réduit sensiblement sa participation par deux cessions successives de ses droits et obligations formalisées par des avenants. A la date de résiliation, ce taux était de 38,25%», a-t-elle expliqué, ajoutant que «approuvé en 2012, le plan de développement de ce périmètre prévoit sa mise en service en 2017 avec un niveau de production de 10 millions m³ par jour de gaz, 17 milles barils par jour de GPL et 11,5 milles barils par jour de Condensat». La Sonatrach reproche à Petroceltic le non-respect des clauses du contrat. Samira Takharboucht

COOPÉRATION

Commerce

Signature d'une convention de création d'un conseil d'affaires algéro-kényan

Une convention a été signée, jeudi à Alger, entre la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI) et la Chambre kényane du Commerce pour la création du conseil d'affaires algéro-kényan qui permettra de renforcer le partenariat entre les institutions des deux pays dans nombre de domaines. La cérémonie de signature, tenue par visioconférence, s'est déroulée en présence de la directrice générale de la CACI, Ouahiba Bahloul, du président de la Chambre kényane du Commerce, Richard Ngatia, de l'ambassadrice d'Algérie à Nairobi, Selma Malika Haddadi, de l'ambassadeur du Kenya à Alger, Peter Katana Angore, du directeur de la promotion et du soutien des échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, Rabah Fassih et du représentant du ministère du Commerce, Samir Derradji. Mme Bahloul a affirmé, dans ce sens, que cette convention «traduisait la volonté politique visant le renforcement de la présence de l'Algérie dans les pays africains», estimant que «toutes les conditions étaient réunies pour l'établissement d'échanges commerciaux et économiques lucratifs et bénéfiques pour les deux parties».

«La création de ce conseil constituera une locomotive à même de relever le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, qui est au-delà de leurs espérances et ne reflètent nullement leurs bonnes relations sur le plan politique», a-t-elle poursuivi.

Selon Mme Bahloul, le conseil permettra également de consolider l'intégration africaine notamment après l'adhésion de l'Algérie à l'accord de la zone de libre-échange continentale (ZLECAf), soulignant les efforts de la CACI pour la création et l'activation des conseils d'affaires bilatéraux avec les pays africains dans le cadre du renforcement de la diplomatie économique. Pour sa part, l'ambassadrice de l'Algérie à Nairobi a fait savoir que cette convention permettra le renforcement et le rapprochement des institutions algériennes de leurs homologues kényanes pour l'établissement de partenariats dans les domaines du commerce et de l'investissement, relevant la détermination de l'Algérie à «surmonter tous les obstacles entravant le renforcement des échanges bilatéraux». De son côté, l'ambassadeur kényan a souligné le rôle de ce conseil dans l'accès des marchandises algériennes aux marchés de l'Afrique de l'Est via le Kenya.

Agence

INFO EXPRESS

Covid-19

Le non-respect des mesures barrières peut entraîner une recrudescence des cas

Des spécialistes en infectiologie, en épidémiologie, en médecine préventive et en immunologie ont mis en garde contre le non respect des mesures préventives contre la Covid-19 recommandées par les autorités publiques pour éviter une recrudescence des cas, comme c'est le cas dans certains pays occidentaux. De nouvelles vagues de contamination au coronavirus ne sont pas à écarter s'il y a un relâchement dans l'application des mesures barrières, outre la propagation des nouveaux variants, notamment britannique et nigérian récemment enregistrés en Algérie, soulignent ces spécialistes dans des déclarations à l'APS. Le chef de service des maladies infectieuses à l'Etablissement hospitalier public (EHP) de Boufarik (W. Blida), Dr Mohamed Youfsi a appelé à maintenir la situation épidémiologique stable «tant que l'immunité collective n'est pas encore atteinte, grâce à la vaccination d'un grand nombre de citoyens, d'autant que les quantités réceptionnées en Algérie ne permettent pas encore de réaliser cet objectif». Les pouvoirs publics doivent étendre la communication et l'information pour rappeler aux citoyens ces mesures barrières de manière à éviter aux hôpitaux et aux corps de la santé les pics précédemment enregistrés et qui avaient mené à l'épuisement du personnel soignant», a-t-il regretté. Pour ce qui est des nouveaux variants notamment Britannique et Nigérian, Dr Youfsi a mis en garde contre la prolifération de ces variants, d'autant qu'un manque est déploré en ressources humaines spécialisées dans le diagnostic par examens génétiques et ce, en dépit de la disponibilité du matériel nécessaire.

R.R

Blida/Ramadhan

Des efforts locaux pour la prise en charge des familles nécessiteuses



Une initiative constituant un réel soutien aux efforts locaux de prise en charge des catégories aux revenus faibles. Selon les services de la wilaya de Blida, l'opération de versement de la prime du Ramadhan fixée à 10.000 DA, ayant ciblée, cette année, 94.939 familles, a été parachevée avant le mois sacré, en vue de permettre aux familles bénéficiaires d'acquiescer leurs besoins. La direction des Affaires religieuses et des Waqfs de la wilaya a, pour sa part, lancé une opération de distribution de 5.000 colis alimentaires aux familles nécessiteuses, a-t-on appris auprès de son directeur, Kamel Belassel. Il a fait part d'un «objectif de distribution de 30.000 colis alimentaires d'ici la fin du mois sacré, avec la programmation d'une opération de distribution des vêtements de l'Aïd au profit des enfants de ces familles nécessiteuses, à partir de la deuxième moitié du mois sacré»,

Les associations caritatives de la wilaya, au même titre que de nombreux groupes de jeunes bénévoles se lancent, chaque année, dans une véritable compétition dont l'enjeu est la distribution du plus grand nombre possible de colis alimentaires offerts gracieusement par les bienfaiteurs, au profit des familles nécessiteuses de la région.

a-t-il fait savoir. Outre ces aides en nature, la direction des Affaires religieuses a, également, procédé avant le mois de jeûne, selon le même responsable, au versement d'aides financières, au profit de 2.400 familles, dans le cadre des opérations de solidarité du Fond de la Zakat. Toujours au titre des opérations solidarité Ramadhan initiées par cette direction, il a été procédé à «l'ouverture de six restaurants de la Rahma, au profit

des nécessiteux, les sans abris, et autres personnes de passage, au niveau des communes de Meftah et Bouguera à l'Est, El Afroune à l'Ouest, et le chef lieu de wilaya», a indiqué M. Belassel, assurant que les responsables en charge de ces restaurants «veillent rigoureusement au respect du protocole préventif sanitaire contre la Covid-19».

La section locale du Croissant rouge algérien (CRA) a, également, procédé, comme à son habitude durant chaque mois de Ramadhan, à l'ouverture d'un restaurant de la Rahma au niveau de son siège du centre ville de Blida, parallèlement à la distribution de repas chauds aux familles et personnes dans le besoin, a appris, l'APS, auprès du responsable du bureau local du CRA, Tahar Lahreche, qui a, aussi, signalé la distribution d'une centaine de colis alimentaires au niveau des zones d'ombre.

Agence

Arrêt de travail à Algérie Poste : reprise partielle du service minimum à Alger



Des bureaux de poste à Alger ont assuré, jeudi, le service minimum permettant aux usagers de percevoir leurs mensualités et retraites, alors que le rush devant les guichets uniques a mis à mal la patience des citoyens, a constaté l'APS, au quatrième jour du débrayage observé par des travailleurs d'Algérie Poste pour exiger le versement d'arriérés de primes. (Photo > D. R.)

Des vents forts sur plusieurs wilayas de l'intérieur du pays



Des vents forts souffleront jeudi, parfois en rafales, sur plusieurs wilayas de l'intérieur du pays, avec de fréquents soulèvements de sable locaux, indique l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS).

(Photo > D. R.)

Batna : un espace d'exposition et de commercialisation des produits artisanaux



Un espace d'exposition et de commercialisation des produits artisanaux, ouvert mercredi à Batna au sein de la Maison du tourisme, abrite plus d'une vingtaine d'artisans venus exposer et commercialiser leurs produits.

(Photo > D. R.)

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

**MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90**

CONDOLÉANCES

Suite au décès de notre collègue
KHELLIFI AMMAR

la Direction du journal *La Nouvelle République* et l'ensemble du personnel présentent à la famille du défunt ses sincères condoléances les plus attristées priant Dieu Tout-Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Ramadhan à Chlef : engouement pour le «Mermez» malgré sa cherté



Le «Mermez», un ingrédient incontournable de la «H'rira» que la femme Chelfie s'attache à présenter à sa famille, tout au long du mois de Ramadhan, fait l'objet d'un engouement sans précédent de la part de la population locale, en dépit d'une "hausse record" de son prix, constatée par l'APS, au niveau des commerces de vente de ce produit. (Photo > D. R.)

Maroc

120 journalistes appellent à la libération de Radi et Raissouni en grève de la faim

Cent-vingt (120) journalistes marocains ont appelé, mercredi, le gouvernement à libérer leur deux confrères, Omar Radi et Souleiman Raissouni, en grève de la faim depuis une semaine en signe de protestation contre leur arrestation arbitraire et leur maintien en détention provisoire depuis près d'un an, ont rapporté des médias.

Par l'intermédiaire d'un communiqué signé par 120 journalistes marocains, les signataires affirment qu'ils suivent avec une grande inquiétude les développements récents dans les dossiers des deux journalistes, Omar Radi et Souleiman Raissouni. Selon la même source, les deux journalistes ont entamé une grève de la faim depuis une semaine pour protester contre leur maintien en détention provisoire dans l'attente de leur procès. Le communiqué appelait également à fournir les conditions d'un procès équitable à Radi et Raissouni, par leur libération immédiate, afin de leur permettre de suivre les procédures judiciaires en vigueur dans leurs dossiers en étant en liberté.

Il a également appelé à «créer les conditions d'une percée dans le domaine des droits de l'homme dans le pays et respecter le droit des journalistes d'exprimer et de publier librement des informations et des idées». En mai 2020, les autorités marocaines ont arrêté le journaliste, Souleiman Raissouni, rédacteur en chef du journal indépendant «Akhbar Al-Youm» qui a cessé de paraître, à la suite d'une plainte déposée à son encontre par un jeune homme de Marrakech (ouest) l'accusant d'«agression». Raissouni est l'un des journalistes connus au Maroc pour ses articles critiquant le pouvoir en place. Ce dernier a entamé une grève de la faim ouverte pour protester, entre autres, contre son arrestation arbitraire et sa détention provisoire pendant près d'un an sans procès, et en l'absence de preuves l'incriminant. Fin juillet dernier, un tribunal marocain a décidé de placer le journaliste Omar Radi (33 ans) en détention provisoire pour entre autres des soupçons de viol. La Cour d'appel de Casablanca a rejeté sa demande de mise en liberté provisoire et son procès a été reporté au 27 avril prochain.



Souleimane Raissouni, rédacteur en chef du quotidien arabophone marocain Akhbar al-Yaoum. (Photo : D.R.)

119 organisations adressent une lettre à l'ONU appelant à l'autodétermination du peuple sahraoui

Pas moins de 119 organisations ont adressé une lettre au Conseil de sécurité de l'ONU appelant à une «solution rapide» pour l'autodétermination du peuple sahraoui et attirant l'attention des membres du Conseil sur la «situation grave» prévalant au Sahara occidental occupé, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS). Les 119 organisations ont rejoint l'initiative lancée par le collectif 'Pour un Sahara Libre' pour «attirer l'attention des membres sur la «situation grave» qui prévaut dans le territoire occupé après la «violation du cessez-le-feu par le Maroc et la reprise de la lutte armée», à la suite de l'agression militaire marocaine du 13 novembre 2020 contre des civils sahraouis à El-Guerguerat. Dans leur lettre adressée à l'Ambassadeur Dang Dinh Quy, Représentant permanent de la République socialiste du Vietnam, président en exercice du Conseil de sécurité, les signataires «rappellent qu'au fil des décennies, des dizaines de

lettres, communications et plaintes ont été envoyées sur la situation des droits des Sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental», ajoute SPS. De même, ils insistent sur le fait que «le droit du peuple sahraoui est clair dans tous les avis, résolutions, déclarations que la Cour internationale de La Haye, les Nations unies, l'Union africaine et la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) ont émis pendant des décennies». L'appel de ces 119 organisations a été lancé à l'approche de la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies, prévue le 21 avril en cours, sur la situation au Sahara occidental et la Mission des Nations unies pour la Référérendum au Sahara Occidental (MINURSO).

Le NMLWS condamne la décision de l'ouverture d'un bureau de LREM à Dakhla occupée

Le Mouvement nigérian pour la libération du Sahara occidental (NMLWS) a fermement condamné la décision «honteuse» du parti présidentiel français «La République en Marche» (LREM) d'ouvrir une antenne dans la ville sahraouie occupée, Dakhla, a indiqué un communiqué du Mouvement. Dans son communiqué, le NMLWS a tenu à rappeler que la question du Sahara occidental reste une question de «décolonisation» malgré l'insistance de la France à «continuer de soutenir l'occupation marocaine du Sahara occidental, en contradiction flagrante avec les principes que la France prône tels que la liberté, l'égalité et la fraternité, qui demeurent de simples slogans». Le mouvement nigérian a, à cet effet, déploré «le soutien continu de la France à l'occupation marocaine» y voyant «un déni des principes de liberté, d'égalité et

de fraternité». Il a également accusé la France de «toujours chercher à faire obstacle à l'organisation du référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui en utilisant le droit de veto au sein du Conseil de sécurité de l'ONU». A travers sa décision, poursuit le NMLWS dans son communiqué publié mercredi, le parti présidentiel en France cherche aussi à «reconnaître l'occupation marocaine illégale du Sahara occidental», ce qui constitue «une violation flagrante du droit international et des chartes et résolutions des Nations unies. Ainsi, la décision de «La République en Marche» d'ouvrir une antenne dans la ville sahraouie occupée, Dakhla «doit être condamnée par tous les gouvernements et les défenseurs des droits des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance», a encore souligné le NMLWS. «Cette décision honteuse avait été prise par un parti politique appelant à aller de l'avant alors qu'au fait il marche dans la mauvaise direction», estime encore le Mouvement nigérian pour la libération du Sahara occidental. Le Mouvement a précisé que la décision du parti au pouvoir en France «intervient en pleine guerre et au moment où les violations des droits de l'Homme par l'occupant marocain ont considérablement augmenté dans les zones occupées du Sahara occidental». De ce fait, «les populations du monde entier et tous les pays et peuples épris de paix et de liberté devraient condamner ces violations et crimes, commis par le Maroc contre le peuple sahraoui», a-t-on ajouté de même source. «L'histoire est aux côtés du peuple sahraoui et le peuple sahraoui gagnera la guerre de libération», a conclu le NMLWS dans son communiqué.

R.I

Le communiqué appelait également à fournir les conditions d'un procès équitable à Radi et Raissouni, par leur libération immédiate, afin de leur permettre de suivre les procédures judiciaires en vigueur dans leurs dossiers en étant en liberté.

contribution

P^r Abderrahmane Mebtoul

«Face au poids de certains lobbies qui ne veulent pas d'une relation apaisée, la France et l'Algérie doivent avoir une vision commune de leur devenir»



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Depuis des années, l'épanouissement de la relation «stratégique approfondie» entre l'Algérie et la France est systématiquement entravé, pour des «raisons» obscures, chaque protagoniste paraissant s'évertuer à revendiquer le titre de champion de la maladresse. L'annulation de la visite du PM Jean Castex en Algérie en est un triste exemple de plus...

Le report de la visite du Premier ministre français Jean Castex en Algérie, qui devait permettre de relancer la coopération entre l'Algérie et la France, a été compromis par de puissants lobbies qui, selon les propos de l'ambassadeur d'Algérie en France, ne veulent pas d'une relation apaisée entre l'Algérie et la France.

Ayant reçu à sa demande une importante personnalité française à Oran, il y a deux mois en tant qu'expert international indépendant, les autorités algériennes ayant été averti, nous avons eu un long entretien sur des sujets sensibles outre la situation économique de l'Algérie et les perspectives déterminant, thème que j'ai abordé d'ailleurs à l'invitation de la fondation allemande Friedrich Ebert et de l'Union européenne en vidéoconférence le 31 mars 2021, où j'ai demandé des éclaircissements sur des sujets sensibles.

Ont été abordés, sans tabou : le devoir de mémoire, indispensable pour consolider des relations durables entre l'Algérie et la France (voir notre contribution à Afrik Economy du 24 mars 2021 : «Reconnaître le fait colonial afin de dépassionner les relations entre l'Algérie et la France») chaque pays ayant un agenda propre – l'élection présidentielle en France se fera dans une année, et le renouvellement de l'APN en juin 2021 pour l'Algérie ; la décontamination nécessaire à la suite des essais nucléaires français, où la responsabilité française est entière, comme cela a été souligné récemment par le chef d'État major de l'ANP, et une position conforme aux résolutions des Nations unies concernant le Sahara occidental. Les questions sensibles étant évoquées, venons-en aux arguments plaidant en faveur du rapprochement entre l'Algérie et la France.

Des relations économiques fortes, mais avec une belle marge de progression

En dépit des relations politiques mouvementées depuis de longues décennies, l'Europe via la France demeure le premier partenaire de l'Algérie, mais les échanges restent loin d'un optimum possible,

comme en témoigne la structure du commerce extérieur du pays pour 2019 et les 11 premiers mois de 2020.

En 2019, la France était le 1^{er} client de l'Algérie (14% du total), devant l'Italie (13%) et l'Espagne (11%). La Chine était en 2019 le 1^{er} fournisseur de l'Algérie (avec une part de marché de 18%), suivie par la France (10%) et l'Italie (8%). Pour 2020, sur la liste des pays fournisseurs de l'Algérie, la France occupe la première place parmi les pays de l'UE avec 10%, suivie de l'Italie (7%), de l'Allemagne (6,5%) et de l'Espagne (6,2%) contre 17% pour la Chine.

En matière d'exportations, l'Italie est le premier client de l'Algérie avec un taux de 14,5% suivie de la France (13,7%) et l'Espagne (10%) contre 9% pour la Turquie et 5% pour la Chine. Pour les 11 premiers mois de 2020, selon les statistiques douanières, la Chine est premier fournisseur avec 16,91%, suivie de la France 10,72% (3,36 milliards de dollars), l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne avec respectivement 7,03%, 6,27% et 6,23%. Concernant les clients, nous avons l'Italie avec 14,50%, la France 13,68% (2,94 milliards de dollars), l'Espagne 9,10%, la Turquie 8,81% et la Chine 5,14%.

Par zone géographique, l'Europe demeure le premier partenaire avec 51,50% suivi de l'Asie et l'Océanie 33,17%.

Avec l'Afrique, les échanges sont dérisoires : les importations représentent 2,76% pour l'Afrique septentrionale, 0,48% pour l'Afrique subsaharienne et pour les exportations 7,61% pour l'Afrique septentrionale et 0,80% pour l'Afrique subsaharienne. Pour les données récentes, selon les statistiques douanières du 5 avril 2021, la Chine est le principal exportateur de l'Algérie avec une part estimée à 18,33% de la valeur totale des importations, suivie de la France (9,72%), de l'Allemagne (6,88%), de l'Italie (6,25%) et de l'Espagne (5,70%). Pour les exportations, l'Italie est en tête avec une part de 17,45%, suivie par la France (15,48%), la Turquie (15,25%), l'Espagne (8,88%) et les Pays-Bas (5,47%). Face à ces données du commerce extérieur, il faut reconnaître que les relations économiques entre l'Algérie et la France, malgré des discours de bonnes intentions, sont loin des attentes entre les deux pays, se limitant essentiellement aux hydrocarbures pour la partie algérienne, les services notamment bancaires, l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques et les produits issus de l'industrie automobile pour la partie française, alors que les potentialités sont énormes. La France dans bon nombre d'affaires en Algérie est devancée par l'Italie et la Chine, qui prennent des parts de marché de plus en plus importantes.

L'Algérie reconnue comme acteur stratégique au niveau régional

Mais les relations ne se limitent pas aux aspects économiques, l'Algérie étant considérée comme un acteur-clé pour la stabilité de la région méditerranéenne et africaine. Dans plusieurs rapports entre 2018/2020, les autorités tant américaines que françaises ont tenu à souligner

qu'avec les tensions au niveau de la région qui influent par ricochet, sur l'Europe, les autorités algériennes contribuent à la stabilisation de son voisinage immédiat, notamment au Sahel, et que l'Algérie demeure un acteur-clé au niveau régional. L'effort continu de modernisation des équipements, ainsi que les nombreux effectifs de sécurité dont l'Algérie dispose, ont permis au pays de contrer de façon efficace les menaces terroristes, notamment avec les crises libyenne et malienne. Dans le domaine économique, tous les pays, tout en respectant les accords internationaux, protègent une partie de leur production nationale grâce à l'État stratège et régulateur en économie de marché, pouvant détenir des minorités de blocage dans des segments stratégiques, à ne pas confondre avec le retour à l'État gestionnaire de l'ex-économie soviétique, comme le montrent les décisions récentes de bon nombre de pays développés et émergents, avec l'impact de l'épidémie du coronavirus. Dans ce cadre, l'Algérie entend lever les obstacles à la règle des 49/51% qui bloque l'attrait de l'investissement étranger ainsi que la lutte contre la bureaucratie et la corruption qui freinent l'attrait de l'investissement, tant local qu'étranger. Sur le plan énergétique, au travers du GNL et des canalisations Medgaz et Transmed, l'Algérie est un acteur stratégique pour l'approvisionnement en énergie tant de la France que de l'Europe (voir sur ce sujet nos interviews à l'American Herald Tribune du 28 décembre 2016, et différentes contributions sur le site Africa-Presse.Paris, et à la télévision américaine Al Hurra, le 10/8/2020). L'essentiel pour l'Algérie est de favoriser une accumulation de savoir-faire managérial et technologique, grâce à un partenariat gagnant-gagnant, l'État pouvant détenir des minorités de blocage pour des segments stratégiques, l'objectif étant une valeur ajoutée interne positive. Et ce afin de mettre fin à la faiblesse du tissu productif en Algérie, l'économie algérienne étant une économie foncièrement rentière : 98% d'exportations sont issues d'hydrocarbures brut et semibruts, et plus de 80% des besoins des entreprises et des ménages sont couverts par les importations. Mais ne soyons pas utopistes ! Dans la pratique des affaires, il n'y a pas de fraternité, de sentiments et l'Algérie doit privilégier uniquement ses intérêts, comme c'est le cas de la France, car les opérateurs – qu'ils soient arabes, algériens, chinois, français ou américains – étant mus par la logique du gain, ils iront là où les contraintes socio-politiques et socio-économiques sont mineures, leur objectif étant de réaliser le profit maximum. Aussi, il faut être conscient que les nouvelles relations internationales ne se fondent plus essentiellement sur des relations personnalisées entre chefs d'État ou ministres, mais sur des réseaux décentralisés, par l'implication des entreprises et de la société civile qui peuvent favoriser la coopération.

L'Algérie, futur pays pivot de l'espace euro-méditerranéen et africain

Sous réserve d'une meilleure gouvernance, de la valorisation du savoir-ri-

chesse bien plus importante que toutes les réserves d'hydrocarbures – et de la levée des contraintes d'environnement, ainsi qu'avec une plus grande visibilité et cohérence de sa politique socio-économique, et en évitant l'instabilité juridique et monétaire, l'Algérie a les potentialités pour passer d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures et devenir un pays pivot au sein de l'espace euro-méditerranéen et africain (cf. notre interview à American Herald Tribune, 2018).

L'attractivité du marché algérien découle des avantages comparatifs suivants : la proximité géographique des marchés potentiels d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient ; la taille du marché intérieur estimée à plus de 44 millions de consommateurs ; des richesses naturelles importantes ; des ressources humaines ; un endettement extérieur inférieur à 6 milliards de dollars ; des réserves de change – bien qu'en baisse – de 42 milliards de dollars à la fin de 2020 ; une dette extérieure faible inférieure à 6 milliards de dollars...

Aussi, n'oublions pas le nombre de résidents d'origine algérienne dans le monde, et notamment en France. Quel que soit le nombre, la diaspora est un élément essentiel du rapprochement entre l'Algérie et la France, du fait qu'elle recèle d'importantes potentialités intellectuelles, économiques et financières. La promotion des relations entre l'Algérie et sa communauté émigrée doit mobiliser à divers stades d'intervention l'initiative de l'ensemble des parties concernées, à savoir le gouvernement, les missions diplomatiques, les universités, les entrepreneurs et la société civile.

Cependant, en cette ère de profondes mutations géostratégiques, économiques, sociales, culturelles au niveau mondial, avec la consolidation des grands espaces, il est dans l'intérêt de tous les pays du Maghreb d'accélérer l'intégration économique, étant suicidaire de faire cavalier seul, si l'on veut attirer des investisseurs potentiels intéressés non par des micro-espaces, mais par un marché de plus de 100 millions d'habitants.

Dans une contribution parue le 28 avril 2011 à l'Institut français des Relations Internationales (IFRI) de Paris, France sous le titre «La coopération Europe/Maghreb», j'avais mis en relief que les échanges intra-maghrébines ne dépassaient pas 3%, les résultats mitigés du processus de Barcelone, posant l'urgence d'une nouvelle conception des relations internationales.

J'ai soutenu que le format qui me semblait le plus à même d'être opérationnel à moyen terme au niveau de la Méditerranée occidentale est l'espace des 5+5 + Allemagne, afin de réaliser une prospérité partagée conciliant développement et démocratie en tenant compte des anthropologies culturelles et grâce à la société civile (réseaux décentralisés) qui, à côté des États et des institutions internationales, sera le vecteur dynamisant au XXI^e siècle.

(A suivre)

A. M.

INFO EXPRESS

1^{er} Salon du livre Mouloud Mammeri d'Ath-Yanni **Satisfécit des organisateurs**

Le 1^{er} Salon du livre Mouloud Mammeri de Ath-Yanni (Tizi-Ouzou, 8-10 avril) aura tenu ses promesses en termes de symbolique, pour être dédié à une figure de la culture et de la littérature algériennes, d'affluence des visiteurs et de meilleure visibilité pour cette région de Tizi-Ouzou, se félicitent ses organisateurs, l'Association culturelle et de Loisirs de jeunes (ACLJ), tout en promettant de «mieux faire» lors des prochaines éditions. «Pour une expérience inaugurale, nous pouvons qualifier de positif le bilan de cette édition du Salon. Cela, même si des lacunes existent mais que nous comptons néanmoins corriger lors des prochaines éditions. Je tiens à saluer, en particulier, l'adhésion et le sens civique dont ont fait preuve les invités et le public, grâce auxquels la manifestation a pu aboutir», a indiqué à l'APS, le chargé de communication de l'association, Makhlouf Boughareb.

R.R

Aïn Témouchent

Les cours particuliers divisent les parents d'élèves

À l'approche des examens de fin d'année scolaire, les cours particuliers deviennent à la mode au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent. Des affiches apposées sur les murs, les portes et tous autres supports annoncent que tel professeur ou particulier dispense des cours pour toutes les classes. Les cours se dispensent dans des domiciles, des hangars, des garages ou tous autres abris.

En fait, cette pratique commerciale lucrative a divisé les parents d'élèves en deux positions antagonistes. Certains parents d'élèves envoient leurs enfants étudier des cours particuliers en contrepartie d'un versement mensuel allant de 2.000 da à 5.000 DA, selon les circonstances et justifient leur choix par plusieurs raisons. Le niveau des professeurs dans les établissements scolaires publics a nettement baissé depuis l'hémorragie concernant le départ en retraite anticipé. Des milliers de professeurs expérimentés ont déguerpi les classes. En contrepartie, les nouveaux professeurs recrutés sur la base de réussite au concours n'ont pas subi en amont une formation pédagogique adéquate. En outre, la



Le niveau des professeurs dans les établissements scolaires publics a nettement baissé. (Photo : D.R)

fermeture des instituts de formation pédagogique de formations de professeurs de l'enseignement est une erreur irréparable. Il y a aussi le changement des programmes et des manuels scolaires. Beaucoup de ces parents veulent que leurs enfants réussissent avec une excellente note afin de d'opter au choix de leur spécialité à l'université ou au lycée pour réaliser leur projet d'avenir. Cependant, l'autre partie est tout

à fait opposée. Ces parents s'opposent à cette pratique, car elle est supposée frauduleuse et conséquente. Elle affaiblit la valeur du système éducatif.

Les professeurs abusent dans l'école publique et orientent les élèves vers les cours particuliers dispensés en dehors d'un cadre pédagogique. Les élèves des familles démunies sont découragés.

En outre, leurs enfants, en majorité des adolescents dont de la gent féminine, échappent à la surveillance de leurs parents. Selon un ancien inspecteur de l'éducation «donner des cours particuliers sera ac-

ceptable si le professeur voit le côté pédagogique en premier lieu et non lucratif. En principe le cours se dispense dans un cadre pédagogique mais j'en doute si ces professeurs sont honnêtes et cherchent l'intérêt de l'élève». Les citoyens en général se demandent de la passivité des pouvoirs publics.

Ces professeurs gagnent plus que leurs salaires mais ils ne doivent plus rien à l'État et ne paient pas les impôts. En principe, cette pratique doit être réglementée pour ne pas porter préjudice à l'école publique.

S. Djelloul

Alger

La protection des enfants connaît un développement «important» grâce aux techniques modernes

La Déléguée nationale à la promotion et à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi a affirmé, jeudi, que la protection des enfants en Algérie connaît un développement «important» grâce à l'adoption de mécanismes et de techniques modernes de prise en charge de cette frange sociale.

Lors d'une visite menée, en compagnie des membres du comité permanent de coordination auprès de l'ONPPE, au siège de la circonscription-est de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'Alger à Bab Ezzouar, Mme Cherfi a souligné que la protection des enfants en Algérie connaît un développement «im-



portant», grâce à l'adoption de mécanismes et de techniques modernes, notamment en matière de prise en charge de l'enfant victime de certains crimes, comme les agressions sexuelles ou l'enfant en danger. La responsable a rappelé, dans ce sens, certaines dispositions de la loi 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant qui avait renforcé les dispositions et mesures

prises pour protéger cette catégorie de la société. Mme Cherfi a insisté, en outre, sur l'importance de protéger la vie privée de l'enfant et de ne pas le diffamer au regard des répercussions négatives de tels agissements sur son avenir. Elle a salué, en outre, le rôle des services de sécurité dans la protection des enfants et des catégories vulnérables contre tous les dangers, citant en par-

ticulier les efforts de la Sûreté nationale dans ce sens. Revenant au programme de l'ONPPE qu'elle préside, Mme Cherfi a rappelé le numéro vert 1111 réservé aux signalements de toute violation des droits de l'enfant, préconisant une coordination des efforts dans ce domaine car il s'agit là «d'une responsabilité collective». Lors de cette visite, la responsable s'est enquis du fonctionnement de certains services au siège de la circonscription-est de la police judiciaire à Bab Ezzouar, notamment la salle d'audition des enfants victimes d'agressions sexuelles équipée de techniques de pointe pour assurer la protection de cette frange.

R.R

Alger

Le ministère de l'Environnement appelle à bannir le jet anarchique des ordures

Le ministère de l'Environnement a appelé, mardi, les citoyens à éviter les comportements négatifs susceptibles de porter préjudice à leur environnement, à leur tête, la consommation excessive et le jet anarchique des ordures. Dans un communiqué à l'occasion de l'avènement du mois de Ramadhan, le ministère de l'Environnement a exhorté au bannissement du jet anarchique des déchets, au respect des horaires de dépôt des ordures, qui doivent être mis dans les bacs destinés à cet effet et non sur la chaussée et la rue ou les espaces de loisirs, de promenade et de détente. Préconisant une consommation rationnelle du pain, la même source appelle les citoyens à déposer les restes de ce produit dans les lieux qui leur sont réservés pour pouvoir être récupérés.

Pour le ministère de l'Environnement «la propreté de l'environnement ne relève pas uniquement des

agents de l'hygiène, d'où l'impératif du changement de mentalités». A ce propos, les citoyens sont appelés à ne pas céder à la consommation excessive de nourriture et de boissons afin de réduire le volume de déchets domestiques. Par ailleurs, le même département ministériel prône l'encouragement des initiatives au niveau des cités en coordination avec les services en charge du nettoyage et la généralisation du tri sélectif des déchets ménagers. Recommandant, d'autre part, l'utilisation de couffins ou de sacs en tissu au lieu des sachets en plastique, dont la durée de dégradation dans la nature est estimée à 400 ans, le ministère de l'Environnement insiste sur l'importance du nettoyage des marchés et de la sensibilisation des commerçants et bouchers aux dangers du jet anarchique des restes de leurs marchandises.

R.R

Mouvement étudiantin

La longue grève de 1968

Dans l'histoire du mouvement étudiant, l'année 1968 a été celle d'une grande conquête démocratique remportée par l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA) qui a réussi à mettre en échec, en s'appuyant sur une forte mobilisation de la communauté universitaire, un projet du FLN, alors parti unique, visant à imposer aux étudiants un mode anti démocratique d'élections de leurs représentants. Le projet a été détaillé dans une circulaire, intitulée «Processus de normalisation des activités de l'UNEA», affichée, pour information aux étudiants, le 25 janvier 1968, à l'Université d'Alger. La circulaire décrivait par le menu détail les phases qui devaient transformer l'organisation des étudiants en simple appendice du FLN, et ainsi lever le principal obstacle à la prise de contrôle de l'Université par le parti unique. L'exposé qui en a été fait par l'hebdomadaire Révolution Africaine (1er au 7 février 1968), indique bien que chaque assemblée élective devait être supervisée directement par un membre désigné par le FLN. Les étudiants ont été avertis que s'ils ne participaient pas à ce processus, ils risquaient des sanctions, dont la suppression de la bourse. Pour barrer la voie aux militants de l'UNEA, la circulaire a prévu une «commission de discipline» chargée d'exclure de la candidature aux élections, tout étudiant dont les liens avec des «forces occultes» seraient établis. Le terme «embrigadement» utilisé par l'UNEA pour qualifier le but de ce processus, n'était pas exagéré. Le recours à la répression était envisagé comme le montrent les faits cités par Farouk Mohammed Brahim (voir Le Soir d'Algérie du 12 mars 2018), qui relate ce qui s'est passé à l'université d'Oran où, dès le 1er février 1968, cinq membres d'une délégation du Comité de section d'Oran, invités à une réunion pour un dialogue avec le wali, ont été arrêtés dans l'enceinte même de la wilaya. Trois sont libérés le lendemain et les deux autres, retenus dans les locaux de la police jusqu'au 29 février puis incarcérés à la prison d'Oran. La circulaire du FLN s'inscrivait dans une démarche annoncée par Houari Boumediene, président du Conseil de la Révolution, qui, après avoir nommé Kaid Ahmed à la tête de l'Appareil du FLN, avait décidé, dans un discours prononcé le 12 décembre 1967, devant les cadres du FLN, au Palais des Nations, que 1968 serait l'année du Parti. Deux jours après, dans la nuit du jeudi 14 décembre, le président Boumediene a eu à affronter le risque d'un coup d'Etat fomenté par le colonel Tahar Zbiri, qualifié d'«aventure folle» par la presse du parti unique. La «tentative de sédition d'unités militaires à El Affroun» a été bloquée net par l'Armée nationale populaire (ANP). Le 5 janvier 1968, le Président Boumediene s'adressant aux présidents des Assemblées populaires communales (APC) confirme son intention de faire de 1968, l'année du Parti «avec les conséquences qui en découleront», précise-t-il, ce qui, s'agissant de l'UNEA, fixait implicite-

ment l'objectif de la remettre sous l'égide du parti unique. Dans cette opération, le pouvoir prévoyait d'organiser un congrès de l'UNEA en 1969. La «base», c'est-à-dire les étudiants, était appelée à choisir ses représentants dans le cadre d'une vaste opération de réorganisation du FLN qui touchait également les organisations de masse (UGTA, pour les travailleurs, UNFA pour les femmes, UNPA, pour les paysans, et la JFLN et les SMA, pour les jeunes). La circulaire mettait donc en application, d'une façon très maladroitement, sans doute, délibérément maladroite, une démarche lancée par le pouvoir révolutionnaire, comme il se qualifiait à l'époque. Il ne s'agissait pas d'une initiative isolée de Kaid Ahmed, au nom du seul Appareil du FLN. Quelques jours après son affichage, les étudiants ont observé, à l'appel de l'UNEA, un arrêt des cours de 24 h, le 2 février 1968, pour signifier aux autorités son rejet. Des responsables et militants de l'UNEA sont alors arrêtés, dont Fatima Medjahed (étudiante en Droit et membre du Comité de section d'Alger) et Mehdi Mahmoud dit «Zorba» (étudiant en architecture), et mis au secret et torturés. Commence alors un mouvement de grève générale, lancé par l'UNEA le lundi 5 février, auquel participent massivement les étudiants, soutenus par leurs enseignants, et qui s'étendra très vite aux lycées. Recherchés par la police, les membres du Comité de section UNEA d'Alger, furent contraints à l'activité clandestine pour échapper à l'arrestation, et pouvoir diriger le mouvement de grève. Au rejet de la circulaire du FLN, se sont ajoutés deux autres motifs de protestation: contre les violations des franchises universitaires par les forces de police qui sont entrés à l'intérieur de l'enceinte universitaire pour procéder à des arrestations, et contre ces arrestations. Bien qu'en grève, les étudiants rejoignaient les amphithéâtres où se tenaient des Assemblées générales quotidiennes. Le 6 février, les étudiants se sont trouvés enfermés dans l'enceinte de l'Université d'Alger, encerclée par les forces de police. Tard le soir, vers 21h, les policiers sont entrés dans l'Université pour arrêter les étudiants qui se cachaient où ils pouvaient. De nombreux étudiants ont été embarqués dans les fourgons de police et conduits au commissariat. Les plus chanceux furent libérés immédiatement, les autres retenus pour quelques jours puis libérés, les uns après les autres. Devant l'ampleur de l'effervescence étudiante, le ministre de l'Éducation nationale (en charge de l'Enseignement supérieur), Ahmed Taleb Brahimi, ordonne la fermeture de l'Université d'Alger, le jeudi 8 février. Deux jours après, le 10 février, El Moudjahid, seul journal dans le paysage médiatique, avec le quotidien en langue arabe Al Châab, donne enfin, dans un édit, l'information sur la grève des étudiants. «Le mouvement déclenché est hors de proportion avec les problèmes réels qui se posent», estime l'éditorialiste qui affirme

qu'«aucune élection libre n'a eu à l'Université», ignorant que les membres du comité de section d'Alger renouvelé un an avant (7 avril 1967), ont été démocratiquement élus par les étudiants. El Moudjahid affirme également que la procédure du FLN «vise à amener chaque étudiant à élire ses représentants». Cet argument ne convainc pas les étudiants qui poursuivent leur grève. Des professeurs et même des responsables de l'administration, y compris le recteur de l'Université, les soutiennent dans leur action pour le respect de la franchise universitaire. La grève des lycéens en solidarité avec les étudiants, inquiète l'Association des parents d'élèves qui appelle «garçons et filles à rejoindre les bancs des classes». Les tentatives du FLN de mobiliser des étudiants et des enseignants pour la reprise des cours échouent. Les autorités qui veulent un retour à la situation normale, annoncent la réouverture des restaurants des cités universitaires puis celui du Bd Amirouche. Le lundi 19 février, l'Université rouvre ses portes sur décision du ministre de l'Éducation, mais la grève se poursuit. En parallèle, le FLN lance une campagne de «guerre aux antiparti», allusion à ceux qui refusent l'hégémonie du parti unique. De leur côté, les enseignants du supérieur multiplient les démarches pour obtenir la libération des étudiants arrêtés et espèrent des mesures de clémence pour eux et pour ceux qui sont recherchés. Ils appellent à une reprise des cours le 26 février à 8h. La poursuite de la grève agace les autorités. El Moudjahid (29 février 1968) se réfère à Pierre d'Istria de l'hebdomadaire parisien «La Tribune des Nations», qui est très critique à l'égard de l'UNEA accusée de vouloir «créer un petit Etat dans l'Etat». Révolution africaine souhaite «la sévérité de l'appareil judiciaire». Toutefois, des gestes d'apaisement sont faits: des étudiants arrêtés sont libérés, une délégation d'étudiants accompagnés du recteur de l'Université d'Alger, a pu rendre visite aux détenus au Commissariat Central et l'un des détenus est libéré à l'issue de cette rencontre, six détenus dont Fatima Medjahed et Mahmoud Mahdi sont transférés à la prison d'El Harrach en attendant d'être jugés (ils seront libérés le 18 mai). Les autorités promettent d'associer les étudiants aux problèmes qui les concernent.

Le 16 mars, alors que les membres du Comité de section d'Alger non arrêtés et en clandestinité maintiennent la grève, les autorités décident de rouvrir le restaurant de la cité universitaire Trolard (750 places) qui s'ajoute ainsi aux restaurants universitaires du Bd Amirouche (500 places) et des cités de Ben Aknoun (600 places) et El Harrach (500 places) déjà ouverts. Peu de jours après, le service national obligatoire (une mesure préconisée par l'UNEA) est institué.

Le 13 avril, c'est la réouverture de la Bibliothèque universitaire (BU, pouvant recevoir 600 étudiants ; elle avait été détruite par un attentat

commis par l'OAS, le 7 juin 1962). Le 16 avril, la grève et les conditions de la clandestinité imposée aux dirigeants de l'UNEA, ne facilitent pas sa participation aux activités de Youm El Ilm (Journée du Savoir). Le 24 avril, également, l'UNEA ne peut participer pleinement à la célébration de la journée mondiale contre l'impérialisme. Ce jour-là, le nom de Ernesto Che Guevara est donné au Bd de la République, à Alger, dans le prolongement des Bds Hassiba ben Bouali, Colonel Amirouche et Zighout Youcef, et prolongé, lui-même, par la Place des Martyrs puis l'Avenue du 1er Novembre. La plaque est inaugurée par le président Boumediene. L'UNEA, dont les membres du Comité exécutif (CE) et de ses trois comités de section, sont des militants anticapitalistes et anti impérialistes, est sensible à ce geste. Le lendemain, 25 avril, vers 14h, le président Boumediene est visé par un attentat, près du Palais du gouvernement, à sa sortie de la réunion du Conseil des ministres; moins de trois heures après, un bulletin de santé est publié par le ministre de la Santé qui fait savoir que Houari Boumediene a reçu des soins pour une plaie artificielle. Le soir au Journal télévisé de 20h00, il apparaît pour une courte déclaration qui rassure les Algériens. Après cet attentat, les six étudiants détenus à la prison d'El Harrach cessent leur grève de la faim et les membres du Comité de section qui étaient en clandestinité, rejoignent l'Université sans être inquiétés. Le projet du FLN de «caporalisation» du mouvement étudiant ayant échoué, et faisant suite à l'intervention des enseignants pour le règlement des problèmes, le CE de l'UNEA appelle à la reprise des cours, évitant ainsi le pourrissement qu'aurait provoqué une grève illimitée. Vers la fin avril, un dialogue entre un représentant de la Présidence et des responsables du Comité de section d'Alger tourna court. Le 18 mai, les six étudiants encore détenus sont libérés, sans jugement (voir contribution de Larbi Oucherif, El Watan du 20 au 22 mai 2006). L'attention est portée sur la Réforme de l'enseignement supérieur que prépare le gouvernement.

L'UNEA fait connaître sa position de principe dans une déclaration du CE: l'élaboration de la Réforme de l'enseignement supérieur doit se faire avec la participation des représentants des étudiants et des enseignants.

En juillet 1968, en pléines vacances d'été, deux membres du Comité exécutif en clandestinité, Djelloul Naceur et Djamel Labidi, sont arrêtés (ils seront libérés en novembre 1969 et assignés à résidence). La répression prend, de fait, le pas sur le dialogue.

Puis, c'est, à nouveau, le dialogue, le coordinateur du comité de section d'Alger, Omar Lardjane, est invité par le ministre de l'Éducation, à intervenir lors de la rentrée solennelle de l'Université 1968-1969, qui a lieu à la salle Ibn Khaldoun, début décembre 1968.

M'hamed Rebah

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
14.50 Grands reportages
16.10 Les docs du week-end
17.50 50mn Inside
19.45 Petits plats en équilibre
19.55 Météo
19.50 Vendée Globe - Solitaires
20.00 Journal
20.50 Quotidien express
21.00 Météo
21.05 The Voice, la plus belle voix
23.25 The Voice



11.00 Météo
12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
20.00 Journal
20.35 Rencontres à XV
20.50 France / Pays de Galles
20.54 Météo
21.05 Sidaction



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.45 Chasseurs d'appart'
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.10 Météo
21.05 Hawaii Five-0
21.55 Hawaii Five-0
23.30 Hawaii Five-0



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
15.15 Les camets de Julie avec Thierry Marx
16.15 Les camets de Julie
17.55 Questions pour un champion
19.20 Plus belle la vie
20.45 Tout le sport
20.50 Laisse entrer la nature
21.00 Commissaire Magellan
21.05 Mongeville
22.40 Commissaire Magellan



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.40 NCIS
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
19.30 La petite histoire de France
23.30 La petite histoire de France
23.30 La petite histoire de France



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



17.49 Exodus: Gods and Kings
20.15 L'instant cinéma
20.34 Hollywood Live
20.50 Mensonges d'Etat
22.53 Blood Diamond



13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



23.25 Khibula
19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 Rétroscopie
22.45 Tuche



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



18.50 Quelques minutes après minuit
20.35 L'instant cinéma
20.50 Les enquêtes du département V : délivrance
22.34 Riddick



19.45 Arte Journal
20.55 La véritable histoire d'Artagnan
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Premier - 20.50
Mensonges d'Etat
Thriller de Ridley Scott

→ Au Moyen-Orient, un agent de terrain de la CIA traque un leader terroriste insaisissable. À Washington, un pont de l'organisation tire les ficelles... Manchester. Des islamistes, membres d'un groupe terroriste dirigé par le redoutable Al-Saleem, se suicident pour échapper à la police.

Ciné Frisson - 18.50
Quelques minutes après minuit

Film fantastique de J.A. Bayona

→ Conor, treize ans, souffre beaucoup de voir sa mère affaiblie par le cancer. Alors que celle-ci vient de commencer un nouveau traitement, l'adolescent redoute la nuit et ses cauchemars



Ciné Premier - 22.53
Blood Diamond
Film d'aventures de Edward Zwick

→ Sierra Leone, fin des années 90. Dans le chaos de la guerre civile, les destins d'un ancien mercenaire rhodésien et d'un modeste pêcheur sont liés par un diamant rose d'une valeur inestimable...



FESTIVAL VUES D'AFRIQUE

DES FILMS ALGÉRIENS EN COMPÉTITION

Plusieurs films algériens sont entrés en lice dans le cadre de la 37^e édition du Festival international de cinéma «Vues d'Afrique» qui se déroule à Montréal (Canada) jusqu'au 18 avril en cours, selon les organisateurs.

Les deux réalisateurs algériens, Rachid Benhadj et Merzak Alouache, participent respectivement, à cette 37^e édition, avec «Matarès» (2019) et «Paysages d'automne» (2019) dans la catégorie fiction long métrage, tandis que la réalisatrice franco-algérienne, Lina Soualem entre en lice avec «Leur Algérie» (2020), un documentaire long métrage.

La 37^e édition de Vues d'Afrique verra également la participation de plusieurs courts métrage algériens. Matarès qui est une coproduction algéro-italienne, met l'accent sur les questions d'exil dans la Méditerranée à travers une fillette ivoirienne «Mouna» (8 ans) résidant dans la wilaya de Tipasa où elle vend des fleurs pour avoir de l'argent qui lui permettra de voyager en Europe par le biais de contrebandiers.

De son côté, le film de fiction de Merzak Alouach (Paysage d'automne), une coproduction franco-algérienne, relate l'histoire de Houria, une journaliste d'investigation qui enquête dans une affaire d'assassinat de cinq lycéennes, jetées à la mer après avoir été exploitées dans des affaires de débâche.

Pour sa part, et à travers son documentaire «Leur Algérie», Soualem raconte l'histoire de ses grands-parents «Mabrouk» et «Aïcha» divorcés après 62 ans de mariage. La réalisatrice revient dans son long métrage aux premiers émigrés algériens en France.

Par ailleurs, 186 films entre fiction et documentaires (court et long métrage) issus de 51 pays concourent à ce festival international.

La 37^e édition de Vues d'Afrique se tient virtuellement en raison de la pandémie Covid-19.

Fondé en 1984, le festival Vues d'Afrique est considéré telle une façade pour les cinéastes africains mais aussi un rendez-vous pour la projection de leurs œuvres artistiques sur l'Afrique notamment à travers le cinéma.

R. C.

1^{er} Salon du livre Mouloud Mammeri d'Ath-Yenni

Un rendez-vous qui a tenu ses promesses

Le «1^{er} Salon du livre Mouloud Mammeri» d'Ath-Yenni (Tizi-Ouzou, 8-10 avril) aura tenu ses promesses en termes de symbolique, pour être dédié à une figure de la culture et de la littérature algériennes, d'affluence des visiteurs et de meilleure visibilité pour cette région de Tizi-Ouzou, se félicitent ses organisateurs, l'Association culturelle et de loisirs de jeunes (ACLJ), tout en promettant de «mieux faire» lors des prochaines éditions.

«Pour une expérience inaugurale, nous pouvons qualifier de positif le bilan de cette édition du Salon. Cela, même si des lacunes existent mais que nous comptons néanmoins corriger lors des prochaines éditions. Je tiens à saluer, en particulier, l'adhésion et le sens civique dont ont fait preuve les invités et le public, grâce auxquels la manifestation a pu aboutir», a indiqué à l'APS, le chargé de communication de l'association, Makhlof Boughareb. Tout en regrettant que des auteurs et conférenciers n'aient pu y être conviés ou que, parmi ceux qui l'ont été, n'aient pu honorer l'invitation, il fera savoir également que même si les choses se sont globalement bien passées, des écrivains ont trouvé des difficultés à écouler leurs livres en tamazghit, avant de rappeler que ce salon a été animé par près de 20 conférences thématiques et tables-rondes, des ventes-dédicaces pour une quarantaine d'auteurs et une présence de 17 maisons d'édition nationales. Et de faire observer «l'intérêt» manifeste autant des participants que du public qui, trois jours durant, ont sillonné



les stands des exposants en quête de nouvelles publications ou de titres bien ciblés, tout en ne manquant pas de suivre avec un esprit critique et interrogatif les différentes conférences et autres tables-rondes. Les questions étaient particulièrement percutantes au sujet de certains faits historiques se rapportant à l'identité et la culture amazighes, a-t-on estimé.

Des conférences de haute facture

Entre autres interventions ayant suscité un intérêt particulier du public, celle du chercheur et linguiste Mohand Akli Sahli autour de «L'apport de Mammeri à l'écriture», à travers laquelle il a démontré dans quelle mesure l'illustre intellectuel qu'était Mouloud Mammeri a «posé les fondements et soubassements de la littérature amazighe, structuré le champ littéraire nouveau et tracé le chemin à d'autres auteurs algériens». «Mammeri a redonné vie à des textes passés sous silence et fait de tamazight une langue dotée d'une grammaire et aux caractéristiques

universelles. Il a, au même titre que de Kateb Yacine, réussi à refléter l'imaginaire collectif en traduisant au français les poèmes kabyles anciens», fait-il remarquer, tandis que le journaliste et écrivain Younes Adli a communiqué autour de son ouvrage «Des Iguelidden (Rois) aux Sultans». Tout en rappelant que les Imazighen ont dirigé l'ancienne Egypte 235 années durant, il a souligné que «deux choses essentielles comptent chez ces derniers : la culture et la science». L'auteur de «Si Mohand Ou M'hand, errance et révolte», a tenu également à noter que «l'islam n'a jamais posé problème chez les Imazighen, si bien que demander à quelqu'un s'il faisait la prière ou pas était perçu par nos ancêtres comme une insulte», avant de plaider pour la sauvegarde et la préservation de notre identité et culture, à travers l'écriture : «Le plus important n'est pas tant de savoir ce qui a été écrit par le passé, mais ce que nous pouvons, aujourd'hui, laisser comme écrits aux futures générations», a-t-il commenté. Auteur

de «Le mont des orfèvres», Belkacem Achite a disserté, quant à lui, sur le thème «Ath Yenni, entre hier et aujourd'hui». Une région dont il est originaire et dont il qualifie l'histoire, qui remonterait à il y a 1500 ou 1600 ans, d'«humaine et d'une densité insoupçonnée». Et d'ajouter que ce territoire a été «une terre de repli, de brassage humain et axé sur le pouvoir économique, à travers les échanges commerciaux avec les autres».

«Les Ath-Yenni sont apparus lorsque l'adversité les a amenés à s'unir face à des conflits liés à la terre et à la menace d'être submergés par autrui», fait-il observer, avant de relever «des alliances et les mésalliances» l'ayant marqué, au même titre que l'ensemble de la Kabylie.

Evoquant l'apport de cette communauté lors de l'occupation française en Algérie, le conférencier a assuré que «des familles des Ath-Yenni ont participé, en 1916, à la défense d'El-Harrach et de Staouéli, alors que des femmes du village d'Ath-Lahcen ont joué un rôle particulier durant la Guerre de Libération nationale». Sur un autre registre, le D^r Mouloud Ounnoughéne a communiqué autour de son ouvrage «Dialogue des cultures musicales, mythe ou réalité», pour mettre en avant l'influence positive de l'orientalisme musical sur l'art occidental : «Aucune musique ne s'est développée à vase clos et ce dernier a marqué l'intérêt de toute une époque, notamment celle du XIX^e siècle, par une série de représentations des cultures d'Afrique du nord», fera-t-il observer. Et de faire savoir que «Noubas, Maqâmes, thèmes berbères ou mélodies folkloriques locales ont été utilisés dans les compositions de divers chefs d'orchestre», citant notamment Camille Saint-Saëns, Félicien David, Nikolaï Rimski-Korsakov et Béla Bartok.

R. C.

Concours de composition épistolaire 2021

Les lauréats distingués

Douze élèves lauréats du concours national de composition épistolaire (édition 2021) ont été distingués lors d'une cérémonie tenue jeudi à Alger dans le cadre de la 50^e édition du concours international de composition épistolaire pour enfants, organisé par l'Union postale universelle (UPU).

Les résultats de ce concours consacré aux jeunes âgés entre 9 et 15 ans, ont été annoncés en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar et d'autres membres du gouvernement.

Douze compositions épistolaires rédigées en langues arabe et amazighe ont été sélectionnées lors de cette compétition, dont le thème pour cette année a porté sur l'exploration du vécu de ces élèves en leur demandant d'«écrire une lettre à un membre de leur famille au sujet de leur expérience de Covid-19».

Le premier prix a été décroché par l'élève de la 5^e année primaire, Basma Madjdoub (10 ans) de la wilaya de Mostaganem et qui

a écrit une lettre, en langue arabe, dans laquelle elle a exprimé ses sentiments à propos du confinement induit par la pandémie du coronavirus ayant eu une forte incidence sur sa façon de vivre et d'étudier. Cette lauréate représentera l'Algérie à la finale du concours international de composition épistolaire de l'UPU.

Le second prix de ce concours, organisé entre le 10 février et le 10 mars 2021, est revenu à l'élève Asmaa Adjmi de la wilaya d'El Tarf et le troisième prix à Hind Esserhani de la wilaya de Tipasa.

M. Boumzar a, à cette occasion, rendu hommage aux participants à ce concours dont le nombre «record» de lettres retenues a dépassé cette année les 14 000.

«Parmi les 14 000 lettres retenues, pas moins de 2 000 sont parvenues, par voie postale, de Blida, la première wilaya touchée par le confinement total dès l'apparition de la pandémie», a-t-il indiqué, ajoutant que ce concours, organisé pour la cinquième fois consécutive par l'Algérie, ambitionne de sensibiliser sur l'import-

tance du rôle des services postaux dans le monde.

Dans le même ordre d'idées, le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, a félicité les élèves ayant participé à ce concours dans «les circonstances exceptionnelles causées par la pandémie de Covid-19». Organisé conjointement par le ministère de la Poste et des Télécommunications et du ministère de l'Education nationale, ce concours vise à développer les compétences épistolaires des élèves, les inciter à mettre en exergue leurs aptitudes rédactionnelles et leur esprit d'innovation et leur aptitude à exprimer clairement leurs pensées par des mots, a ajouté M. Ouadjaout.

En marge de ce concours, une cérémonie d'oblitération officielle de deux timbres postaux qui consacrent le patrimoine national à travers les jeux populaires, a été présidée par le ministre de la Poste et de Télécommunications et la ministre de la Culture, Malika Bendouda.

R. R.

vie pratique

SAHA RAMDANKOUM

SALADE TUNISIENNE



INGRÉDIENTS

- 1 concombre
- 2 tomates
- 1 Pomme
- 1/2 poivron vert
- 1 petite boîte de thon à l'huile
- 2 œufs durs
- fromage de type emmental
- olives vertes
- 1/2 oignon
- la menthe sèche
- 2 c. à soupe de jus de citron
- 4 c. à s. d'huile d'olive
- sel, poivre

PRÉPARATION

Couper le concombre, les tomates, la pomme, le poivron, l'oignon et le fromage en petits dès, mettre dans un saladier, l'assaisonnement : mélanger le jus de citron, l'huile d'olive, la menthe, sel et poivre. Assaisonner salade puis laisser la reposer au frais 30 mn. Mettre la salade dans un saladier, ajouter au centre le thon égoutté et décorer avec les œufs durs et les olives.

POMMES À LA CRÈME ANGLAISE



INGRÉDIENTS

- 2 pommes
- 500 ml de lait
- 5 jaunes d'œufs
- 200 g de sucre en poudre
- 1 gousse de vanille
- caramel
- 75 g de sucre
- 4 cuillérées à soupe d'eau

RÉPARATION

Éplucher les pommes, retirer le cœur de la pomme avec un vide-pomme et couper-les en deux à l'aide d'un couteau pointu, faire des incisions sur chaque demi pomme, dans une casserole, mettre 100g de sucre et 1 litre d'eau, porter à ébullition, ajouter les pommes et laisser cuire sur feu doux pendant 20 minutes, laisser refroidir dans le sirop, préparer la crème anglaise : faire bouillir le lait avec la gousse de vanille fendue en deux, retirer du feu, couvrir et laisser infuser pendant 20 minutes. Dans un saladier, mettre les jaunes d'œufs et 100g de sucre, fouetter avec une cuillère en bois jusqu'à ce que le mélange blanchisse, verser le lait encore chaud en fouettant vivement, verser le tout dans une casserole et faire cuire sur feu doux et remuer jusqu'à ce que la crème nappe la cuillère, laisser refroidir. Préparer le caramel, mettre dans une casserole à fond épais le sucre et l'eau, porter sur le feu, lorsque le sucre est devenu liquide, laisser cuire jusqu'à ce qu'il prenne une couleur marron clair, retirer du feu. Verser la crème anglaise froide dans 2 plats de services, dresser les pommes égouttées sur la crème et napper de caramel. Servir frais.

Météo

Samedi 17 avril : 19°C

→ Dans la journée :
Ciel dégagé
max 19°C, ressentie 18°C
Vent modéré de sud

→ Dans la nuit :
Ciel dégagé
8°C, ressentie 18°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 06:44
Coucher du soleil : 19:20



Santé

Crampes aux jambes : causes possibles et leurs solutions

→ Se réveiller chaque nuit ou interrompre son jogging quotidien à cause d'une crampes est plus que désagréable. Essayez d'en comprendre la cause exacte pour trouver la solution.

Une crampe, ça fait mal, même si la douleur ne dure jamais longtemps. Cette contracture musculaire involontaire survient de façon inattendue, généralement en pleine nuit ou lors d'un effort physique intense.

Réflexes nutrition pour soulager les crampes

Ces contractions musculaires sont souvent dues à un déséquilibre alimentaire. Pour y remédier, il faut s'hydrater, miser sur les sources de po-

tassium, calcium et magnésium et fuir les aliments acidifiants.

Qui n'a jamais senti cette douleur soudaine et temporaire au mollet, lors d'un effort physique ou tout simplement durant la nuit ? Fréquente chez la femme enceinte et le sportif, la crampe est généralement un problème bénin. Le rôle de l'alimentation est essentiel.

Je bois une bouteille d'eau par jour

C'est-à-dire 1,5 litre, au moins. Déshydraté, le muscle accumule les toxines (acide lactique notamment) et n'accède plus aux minéraux dont il a besoin. On boit donc tout au

long de la journée, en privilégiant les eaux fortement minéralisées (Hépar, Courmayeur, Salvetat...).

On augmente la quantité en cas d'effort, de chaleur ou de prise de médicaments diurétiques.

Je consomme des fruits et des légumes à chaque repas

Ils sont riches en potassium, qui joue un rôle clé dans la contraction des muscles et la transmission de l'influx nerveux. Grâce à leur fort potentiel alcalinisant, ils luttent aussi contre l'acidification de l'organisme.

(Suite et fin)

Délices du jour

HACHIS PARMENTIER

INGRÉDIENTS

- 4 grosses pommes de terre coupées en petits morceaux
- 15 g de beurre
- 1 c à s de lait
- 1 c à s d'huile
- 1 oignon finement haché
- 750 g de viande de bœuf haché
- 30 g de farine
- 1 c à c d'herbes de Provence
- 2 c à s de concentré de tomate
- 370 ml de bouillon de bœuf
- 125 g de gruyère râpé.

PRÉPARATION

Porter une grande casserole d'eau à ébullition et faire cuire les pommes de terre, égoutter



puis réduire en purée, ajouter le beurre et le lait puis saler et poivrer, pendant ce temps faire chauffer l'huile dans une grande casserole et faire revenir l'oignon à feu moyen 3 mn. Ajouter la viande hachée et faire cuire 2 à 3 mn, en écrasant le hachis avec le dos

d'une cuillère, baisser le feu, saupoudrer de farine et faire cuire quelques secondes jusqu'à ce que la viande soit dorée, ajouter les herbes, le concentré de tomates, le sel et le poivre, verser petit à petit le bouillon et mélanger jusqu'à ce que le mélange soit homogène, porter à ébullition puis réduire le feu et laisser mijoter 5 mn. Verser la moitié de la purée dans un plat puis verser le mélange de viande, recouvrir avec le reste de la purée de pommes de terre, parsemer de fromage. Pour la cuisson environ 15 minutes à four très chaud de façon à faire gratiner.

Horaires des prières

Samedi 5 Ramadan 1442 :
17 avril 2021

Dhor12h48
Asser16h29
Maghreb.....19h26
Icha20h49

Dimanche 6 Ramadan 1442 :
18 avril 2021

Fedjr04h41

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Fédération algérienne d'aviron Chaouki Dries élu à la tête de l'instance fédérale

→ **Chaouki Dries a été élu président de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASACK) pour le mandat olympique 2021-2024, à l'issue de l'assemblée générale élective (AGE) tenue jeudi à Alger.**

Le nouveau président, qui succède au président sortant Abdelmadjid Bouaoud, a récolté 21 voix des 23 votants, 2 bulletins ayant été déclarés nuls. Sur les 40 membres que compte l'assemblée générale, seuls 23 ont droit de vote.

Les deux autres candidats au poste de président, Nabil Chiali et Tarek Benzaid ont annoncé leur retrait de la course, juste avant le début du vote.

Après son élection, Dries a exprimé ses remerciements aux membres de l'AG pour la confiance placée en sa personne, indiquant qu'il s'engageait à «donner le meilleur» de lui-même dans sa mission, en «mettant à profit l'expérience que j'ai acquise durant mon parcours, en vue du développement de cette discipline, avec le concours de



■ L'aviron algérien a besoin d'une meilleure prise en charge.

(Photo : D. R.)

tous, notamment ceux ayant l'expérience». «Je dispose d'amples informations concernant la Fédération. Je poursuivrai la mise en œuvre du programme tout en apportant ma propre contribution, pour peu que tout le monde mette la main à la pâte», a-t-il dit.

«Nous avons des athlètes qualifiés pour les JO de Tokyo que nous devons mettre dans les meilleures conditions afin qu'ils donnent, à leur tour, le meilleur d'eux-mêmes. Notre programme s'appuie également sur le travail à la base afin d'améliorer le niveau technique de nos jeunes dans la perspective

de renforcer les sélections nationales», a poursuivi Chaouki Dries, précisant qu'«un travail sera également mené en direction des ligues de wilaya», outre la création de «pôles de formation et de développement en vue de la formation des futurs champions».

Chaouki Dries (40 ans) est un ancien athlète d'aviron (cat. poids léger) avec à son actif plusieurs titres continentaux et arabes. Il est aussi entraîneur au sein du club de la Protection civile d'Annaba.

Cette AGE était prévue initialement samedi dernier à Alger, mais a finale-

ment été reportée suite à «un courrier du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS)», qui a demandé «la réouverture des candidatures au poste de président».

Avant le report de l'AGE, la commission de candidatures, présidée par Abdeldjalil Guerroumi, avait retenu deux candidats pour le poste de président : le président sortant, Abdelmadjid Bouaoud et l'ancien athlète international, Nabil Chiali.

Les membres votants de l'AG ont élu huit membres au bureau fédéral, à partir d'une liste de 10 candidats.

EN DEUX MOTS

Ligue 1 : victoire l'ESS devant la JSK

L'ESS s'est imposée dans la nuit de jeudi au vendredi au stade du 8-Mai 45, devant la JSK (1-0) dans un match comptant pour la mise à jour de la 17^e journée de la Ligue 1. L'unique but de la partie a été inscrit par le joueur Bekakchi après 59'. Grâce à cette victoire, l'ESS reprend seule les commandes de la ligue 1 avec 39 points au compteur, tandis que la JSK reste scotchée à la 5^e place (31 Pts).

| Classement : | Pts | J |
|--------------------|-----|----|
| 1. ES Sétif | 39 | 18 |
| 2. JS Saoura | 36 | 18 |
| 3. MC Oran | 33 | 19 |
| 4. O. Médéa | 32 | 19 |
| 5. JS Kabylie | 31 | 18 |
| --. AS Aïn M'Ilila | 31 | 19 |
| 7. CS Constantine | 30 | 19 |
| 8. USM Alger | 28 | 18 |
| 9. Paradou AC | 27 | 19 |
| 10. CR Belouizdad | 26 | 15 |
| 11. MC Alger | 25 | 16 |
| 12. RC Relizane | 24 | 19 |
| 13. ASO Chlef | 20 | 19 |
| --. WA Tlemcen | 20 | 19 |
| 15. NA Hussein-Dey | 19 | 19 |
| --. US Biskra | 19 | 19 |
| 17. NC Magra | 15 | 17 |
| --. USM Bel-Abbès | 15 | 18 |
| 19. JSM Skikda | 8 | 17 |
| 20. CABB Arréridj | 5 | 17 |

Reste à jouer :

Mardi 20 avril (15^e journée)
CA Bordj Bou Arréridj - CR Belouizdad 22h30
Dimanche 25 avril (16^e journée)
CR Belouizdad - JS Saoura 16h
CA Bordj Bou Arréridj - MC Alger 22h30
(18^e journée)
USM Bel-Abbès - JS Kabylie 22h30
JSM Skikda - ES Sétif 16h
Vendredi 30 avril (18^e journée)
CR Belouizdad - USM Alger 16h
MC Alger - NC Magra 22h30

Ligue des champions

Mahrez dans l'équipe type

→ L'international algérien Riyad Mahrez, auteur d'un des deux buts de Manchester City lors de la victoire en déplacement contre Dortmund (2-1) mercredi soir, figure dans l'équipe type des quarts de finale retour de la Ligue des champions.

Le milieu offensif algérien a obtenu 7 points soit la deuxième meilleure note, selon le site de l'instance de football

européen (UEFA). En égalisant sur penalty à la 55^e minute de jeu, le capitaine des «Verts» a remis son équipe sur rails avant un second but libérateur de son coéquipier Phil Foden à un quart d'heure de l'épilogue.

En inscrivant son premier but dans la prestigieuse compétition cette saison, Mahrez compte désormais un bilan statistique de sept buts marqués et douze

passes décisives en 31 matches de Ligue des champions joués sur l'ensemble de sa carrière.

En demi-finale, Manchester City sera opposé au Paris Saint-Germain, tombé du Bayern Munich (tenant).

Cinq clubs différents sont représentés dans le XI des quarts de finale retour avec une mention spéciale pour le Bayern, représenté par quatre joueurs.

L'équipe est composée des joueurs ayant décroché le plus de points au Fantasy officiel de l'UEFA champions League.

Equipe de la semaine

Gardiens : Alisson Becker (Liverpool) - 7 points

Défenseurs : Nacho (Real Madrid) - 9 points, Chancel Mbemba (Porto) - 9 points, Jérôme Boateng (Bayern) - 9 points, Lucas Hernandez (Bayern) - 9 points, David Alaba (Bayern) - 9 points
Milieux : Riyad Mahrez (Man. City) - 7 points, Jude Bellingham (Dortmund) - 6 points, Jorginho (Chelsea) - 6 points, Phil Foden (Man. City) - 9 points

Attaquant : Eric Maxim Choupo-Moting (Bayern) - 6 points ■

Fédération de kung-fu wushu

Yahia Beddour réélu à la tête de l'instance

→ Le président sortant de la Fédération algérienne de kung-fu wushu (FAK Wushu), Yahia Beddour a été réélu à son poste pour le mandat olympique 2021-2024, à l'issue de l'assemblée générale élective tenue jeudi à Chéraga (Alger) Unique candidat au poste de président, Beddour a récolté la totalité des 27 voix exprimées lors du scrutin qui s'est déroulé en présence de 27 membres sur les 36 qui ont droit de vote.

«Je suis fier de la famille du kung-fu wushu pour la confiance que l'on m'a accordée, à travers ma réélection à la tête de notre jeune fédération (ndlr, créée en 2018)», a déclaré Beddour à l'issue du scrutin, ajoutant que sa réélection «est le fruit du travail réalisé durant le précédent mandat, où nous avons œuvré à développer notre discipline et à former des champions sur la scène internationale et mondiale».

Yahia Beddour a en outre affirmé qu'«un grand dévouement dans le travail»

accompagnera la mise en œuvre du programme d'action, en vue d'honorer les couleurs nationales, et ce en se basant sur la formation technique soutenue des athlètes et des entraîneurs, à l'intérieur du pays et à l'étranger.

Le président de la FAK Wushu a par ailleurs indiqué que la Covid-19 a eu, l'année dernière, un impact aussi bien sur la discipline que sur les athlètes, d'où la nécessité de mettre les bouchées doubles dans le travail et les regroupements de préparation, afin de participer honorablement aux prochaines compétitions.

Il est à rappeler que la candidature de Riad Bouanak, président de la Ligue de Constantine, avait été rejetée pour non présentation de sa liste des membres du bureau fédéral.

Les travaux de l'assemblée générale élective ont vu l'élection du bureau fédéral composé de 11 membres et trois suppléants. ■

Fédération de basket-ball

L'AG élective invalidée

→ Les travaux de l'assemblée générale élective de la Fédération algérienne de basket-ball, tenus samedi dernier à Alger, ont été invalidés par la commission nationale de suivi de renouvellement des instances sportives nationales, a-t-on appris jeudi auprès de la FABB. «Nous avons reçu la notification de la commission nationale ce jeudi. Les travaux de l'AGE sont invalidés. Les membres de l'AG seront convoqués pour une nouvelle AGE à une date ultérieure», a déclaré à l'APS le secrétaire général de la FABB, Abdelkrim Medjhoum.

Cette invalidation intervient suite au recours du candidat à la présidence de l'instance fédérale, Abdellah Moula. Selon la notification de la commission

nationale de suivi de renouvellement des instances sportives nationales, deux membres non statutaires de l'AG ont pris part à l'organisation de l'élection, à savoir, les opérations de vote et de dépouillement, auxquels s'ajoutent la non inscription de la représentante de la Ligue de Jijel sur l'ordre sur du jour de l'AGE. Rappelons, que le président sortant Rabah Bouarifi avait été réélu à la tête de la FABB lors de l'AGE, tenue samedi dernier à Alger.

Dans une élection qui s'est décidée en deux tours, Bouarifi avait obtenu la majorité au 2^e tour avec 35 voix sur 65 membres votants, contre 23 voix pour Abdellah Moula et 6 voix pour Ramzy Belhadj, alors qu'un bulletin avait été déclaré nul. ■



LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.

Tél. : 021 6710.44 / 6710.46

Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400

08971.1. 114, rue Hassiba-Ben

Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs :

Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune.**

Rédacteur en chef :

Radia Zerrouki

Directeur commercial :

Ouahid Kouba.

Composition PAO **La Nouvelle**

République Impression Alger :

SIMPAL.

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : **SIO.** Constantine : **SIE.**

Diffusion centre : **SEDICOM.**

Ouest : **SPDO.** Est : **El Khabar.** Sud :

Trag diffusion Publicité : **La Nouvelle**

République Impression, Maison de la

Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021

6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail

pub : lnr98publicite@yahoo.fr -

ANEP Spa : 1, avenue Pasteur,

Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021

73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021

73.99.19.

Conception : **Studio Baylaucq.**

Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou

tout autre document adressés à la

rédaction ne peuvent faire l'objet

d'une quelconque réclamation.

en direct

Fédération de basket-ball
 L'AG électorale invalidée

le match à suivre

Ligue 1
 Victoire de l'ESS devant
 la JSK

football

Ligue des champions
 Mahrez dans l'équipe
 type

Charaf-Eddine Amara nouveau président de la FAF

Une vision nouvelle à 11 étapes pour le football national

→ Ce jeudi du 15 mars, dehors il fait un froid glacial, alors que la grande salle de l'hôtel Sheraton (Alger) où le nouveau président de la Fédération algérienne de football, Charaf-Eddine Amara, a été élu avec 75 voix favorables, contre 13 non favorables, sur un total de 88 membres votants, lors de l'Assemblée générale électorale, offrait une meilleure température.

Président du groupe Madar et de la SSPA/CR Belouizda, Charaf-Eddine était le seul candidat au poste de président retenu par la commission de candidature pour succéder à Kheireddine Zetchi, lequel a décidé de se retirer après un mandat. Il a été donc plébiscité pour un nouveau mandat olympique 2021-2024. C'était donc la fête au Club des Pins. Une fête que les présents qualifiaient d'exceptionnelle. Il y avait des avis qui se mélangeaient à ceux qui souhaitaient que les choses se déroulent autrement, mais ceux d'en face ne disent rien, préférèrent attendre les premières réalisations. La nouvelle équipe, dont ceux qui ont siégé au bureau fédéral (Bahloul,



■ Charaf-Eddine Amara a été élu avec 75 voix favorables.

(Photo > D. R.)

Ghouthi, Meddane, Gasmî...) a une seule question à se poser : qu'avons-nous fait de notre mandat au sein de la FAF ? Serions-nous parmi les acteurs significatifs du football africain et même maghrébin ? Une question qui fait réagir un des confrères : « Nous l'espérons, et pourquoi pas ? Entre repli sur soi, hésitations et contre-discours, on multiplie les ruptures successives qui font déjà mal au football algérien. Ali Fergani, interrogé sur cette question, nous dit tout simplement « pour l'instant je n'ai rien à dire sur cette future FAF, sauf que deux candidats et deux listes auraient été souhaitables, pour plus de choix et de démocratie ». Mustapha Kouici, un autre international, quant à lui, déclare « un président part, un nouveau arrive, nous espérons qu'il saura apporter un souffle nouveau à tous les étages de la FAF... mais avec une équipe professionnelle

à même de soigner l'image de notre football, capable de redresser la barre et de se donner le droit de sévir lorsqu'il est nécessaire et remodeler son équipe lorsqu'il y a urgence... L'art et la manière dont il a été élu ne nous intéresse pas pour le moment puisque c'est fait, il est élu, attendant la suite... Les internationaux qui sont mis à l'écart devront, et nous l'espérons pour le bien du football, occuper une place partout dans les circuits du football ».

Des promesses en attendant leurs concrétisations pour rassurer son monde

Depuis jeudi, la FAF a donc un nouveau président. A la veille de son intronisation, l'unique candidat a tenu sa première conférence de presse afin de rétablir certaines vérités.

Le candidat du pouvoir ?

« Ma candidature a été acceptée par la commission de l'assemblée générale alors que moi-même, je sais que je ne suis pas éligible (selon la règle des 5 ans d'exercice). Je n'ai pas d'autres commentaires à faire sur ça. Si je suis le candidat du pouvoir ? Non, je ne suis le candidat de personne, je suis le candidat de l'assemblée générale ».

Le sélectionneur Djamel Belmadi

« Je n'ai pas encore parlé avec le sélectionneur national. Pour moi sa réaction (son coup de gueule sur le climat délétère à l'approche des élections, ndlr) est logique et acceptable puisqu'il cherche l'intérêt de l'équipe nationale ».

Le championnat algérien

« Nous allons revoir le système de compétition. Il y a des choses à améliorer et nous allons étudier les meilleures options pour avoir un meilleur niveau de compétition. (...) Nous allons aussi revoir l'arbitrage. Il faut faire le nécessaire à ce niveau pour que les arbitres soient toujours à la hauteur. (...) Il y a un projet pour la VAR que nous allons étudier et examiner. Pour l'instant, peu de stades offrent des conditions pour installer la VAR, mais ce projet vaut la peine d'être pris en considération ».

On reviendra sur les 11 étapes qui marqueront le parcours du nouveau président de la FAF.

Un agenda ambitieux où des espaces de communications et notamment du marketing seront au cœur de sa feuille de route, tout comme le retour des internationaux où ils auraient, eux aussi, leur place dans la stratégie de la FAF. Un chantier, plus qu'un chantier qu'il s'engage à concrétiser tout au long de son mandat.

H. Hichem

A voir

■ BelN Sports 2 : MultiLigue 2 à 19h
 ■ Canal + Décalé : Wolverhampton - Sheffield United à 20h

La Der

Ligue 2 : Défaite du RCBOR par pénalité, pour non-respect du protocole sanitaire

Le RCB Oued Rhiou a perdu par pénalité, son match reporté sur le terrain devant l'US Remchi (5-0), pour non respect du protocole sanitaire, a décidé la commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur lors de sa réunion tenue jeudi. Lors de cette rencontre devant l'USR, jouée le 8 avril pour le compte de la 11^e journée du championnat de ligue 2 (groupe Ouest, « le contrôle des attestations des examens PCR/Antigéniques effectué par le manager Covid-19, a laissé apparaître des doutes sur leur authenticité. Ce constat étant fait l'ensemble des attestations sont confisquées et transmises à la Ligue pour un contrôle approfondi », souligne la même source qui ajoute : « Malgré les soupçons de fraudes et de falsification des attestations présentées par les deux

clubs en présence, aucun membre ne s'est manifesté auprès des officiels du match pour reconnaître éventuellement la non-conformité des documents médicaux fournis ». « Les investigations entreprises par la ligue quant à la légalité des attestations saisies, ont fait apparaître que celles du RCBOR dans leur totalité sont établies frauduleusement ». « Une telle manière d'agir est considérée comme une négligence très grave attentant à la présentation de la santé de l'ensemble de personnes participantes à l'organisation et au déroulement de la rencontre ». « Si la réglementation conditionnant la participation à une rencontre de football pendant la pandémie du virus Covid-19 était respectée la rencontre n'aurait pas eu lieu

pour défaut de présentation d'attestation des résultats des tests PCR/antigéniques par le club RCBOR ». A l'issue de cette affaire, la Commission annule le résultat du match et donne match perdu au RCBOR par un score de deux buts à zéro, et match gagné par l'USR par un score de deux buts à zéro et comptabilise trois points. En outre, la LNFA a suspendu le secrétaire du RCBOR, Mourad Belbachir de toutes compétitions officielles pour une période de six mois, et infligé une amende de cent cinquante mille dinars (150 000 DA) au RCBOR pour non-respect du protocole sanitaire. A l'issue de cette décision, les deux clubs, USR et RCBOR occupent conjointement la 9^e place avec un total de 10 points.